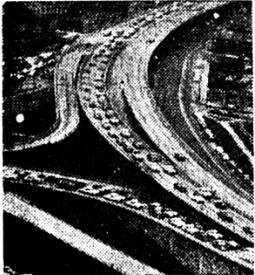


Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 310 88; tél. adm. et publ. (039) 310 87 CCP 23 513
Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.50
3 mois Fr. 13.— 6 mois Fr. 25.— 1 an Fr. 50.— LE NUMERO 30 ct Rédacteur en chef responsable Willy Brandt



Les transports publics urbains Les déshérités

II *

Le développement des villes ne s'est pas toujours fait sous les meilleurs auspices. C'est ainsi que les nouveaux quartiers ont été souvent un peu construits à la légère. L'absence de plans d'urbanisation à long terme a précipité la dégradation des agglomérations. Leurs infrastructures ne répondent souvent pas aux véritables aspirations de la population citadine. Les conceptions de la circulation urbaine sont plutôt orientées en faveur des transports individuels ou, du moins, elles ne facilitent pas le déplacement des moyens de transport en commun. Aux heures de pointe, les embouteillages bloquent des milliers de véhicules. Les files d'attente bouchent, durant de longues minutes, les voies de communications. A ce propos, on pourrait également parler de la pollution. En effet, ces flots de voitures, dont le moteur tourne à l'arrêt, dégagent des gaz nocifs, qui, à plus ou moins longue échéance, vont incommoder les habitants. En désespoir de cause, ceux-ci seront contraints de fuir. L'aspect social de ce problème n'est pas à négliger. Les progrès techniques ont permis de diminuer la durée des trajets qui séparent les lieux de travail et les domiciles. Par ailleurs, de sensibles améliorations ont été apportées aux horaires de travail quotidiens. Les possibilités de loisirs sont aussi plus grandes. Et pourtant, aujourd'hui, la vitesse commerciale moyenne sur le réseau routier urbain ne dépasse pas celle de l'époque des tractions hippomobiles. Elle varie entre quatre et dix-huit kilomètres à l'heure. Autrement dit, l'homme perd ces avantages souvent chèrement acquis, dans l'inextricable chaos de la circulation dans les centres.

Dans une ville bien équilibrée, les transports publics représentent 40% du trafic total. C'est là une conclusion des experts en la matière. En Suisse, on arrive difficilement à atteindre 35%. Les moyens de transport privés auraient même ten-

dance à grignoter encore du terrain. On imagine aisément ce qui pourrait se passer dans dix ou vingt ans, si l'on se contente d'assister passivement à cette redoutable évolution. Dans ce domaine — c'est le cas de le dire! — on fait fausse route. Certaines données mathématiques le confirment d'ailleurs. Il suffit de comparer les surfaces dynamiques que les objets et les personnes occupent en se déplaçant: piéton, 1/4 de m²; l'usager empruntant un moyen de transport en commun, 2 m²; un cycliste, 7 m²; un motocycliste, 18 m²; un automobiliste, 30 m², soit quarante fois plus de place qu'un homme à pied.

Il faut donc accorder la priorité absolue aux transports collectifs et, d'autre part, adapter l'usage de l'automobile aux caractéristiques des villes. Il serait utopique de vouloir penser que l'on parviendra un jour à caser tous les véhicules, qui, pour une raison ou pour une autre, s'arrêtent au centre de l'agglomération. D'autant plus que l'accès aux places de parcs disponibles est singulièrement compliqué, pour ne pas dire impossible à certains moments de la journée. Les véhicules-morts qui stationnent plusieurs heures au même emplacement perturbent notablement la circulation des véhicules-vie. Il faudra bien songer à trouver une solution pour les uns et pour les autres. Vouloir à tout prix édifier des parkings souterrains ou des silos à voitures ne conduit finalement à rien, puisque, de toute façon, il n'y aura jamais assez de places pour abriter l'immense contingent d'automobiles. Uniquement à Lausanne, on estime que, dans dix ans, il faudra compter sur 7000 voitures supplémentaires. Comment va-t-on s'en sortir?

Il nous paraît qu'il faudra prévoir la disparition des transports individuels urbains dans les artères du centre des villes. Cela ne signifie nullement qu'il faille condamner la motorisation de la population citadine. Il faudrait simplement reviser les

fonctions utilitaires que l'on attribue généralement à la voiture privée. Elle serait destinée davantage aux déplacements de loisirs en rase campagne. On comprend parfaitement la réaction d'un conducteur qui désire, avant tout, exploiter au maximum son véhicule. Tant que les possibilités lui seront offertes, il va s'en servir. L'automobiliste préfère subir les inconvénients des rues encombrées plutôt que d'emprunter un trolleybus. C'est un raisonnement erroné, mais le propriétaire d'une voiture devient assez souvent un individualiste qui ne tolère plus d'être entouré par la foule. Il a horreur des transports collectifs. Ce sont ses ennemis. Les zones bleues à l'intérieur des cités attirent le trafic. D'autre part, les prix imposés aux parcomètres sont dérisoires. Ce sont là des pôles d'attraction qui encouragent les automobilistes à profiter en plein de leur voiture personnelle. La future politique des transports urbains devra revoir ces différents critères. Une limitation de la circulation et du stationnement à l'intérieur des villes est plus que souhaitable. Elle s'impose. La solution idéale réside dans la création de places de parcs dans les périphéries. Quelques embryons existent déjà chez nous. C'est un domaine qu'il faudra particulièrement mettre en évidence à l'avenir. Les transports en commun auraient un rôle primordial à jouer. Car les parkings périphériques devraient naturellement être desservis par des services navettes rapides et fréquents qui amèneraient la clientèle automobiliste dans les quartiers du centre.

(à suivre)

K. Sch.

* Voir notre numéro du 15 juin.

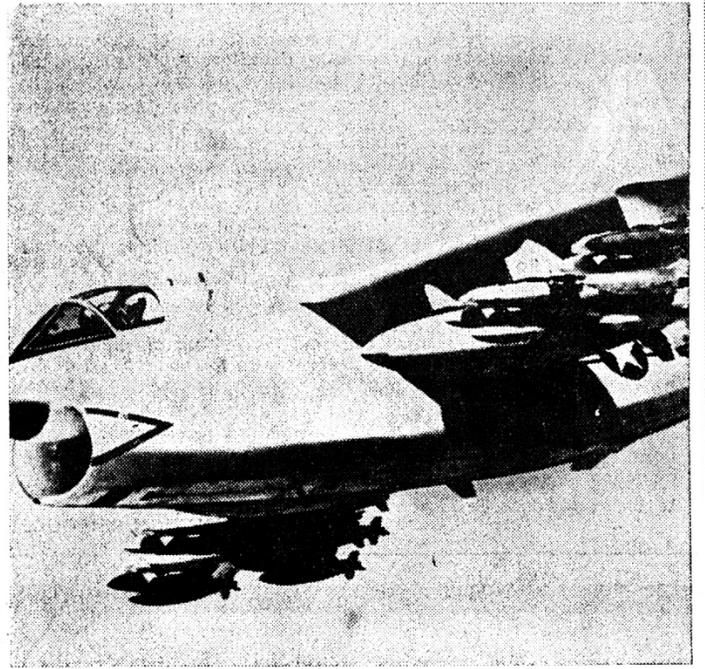
ZURICH: UNIVERSITÉ GRATUITE? — L'enseignement doit être gratuit pour les étudiants et les auditeurs de l'Université de Zurich: c'est ce que propose une initiative que les étudiants vont adresser au Gouvernement zurichois.

Prenez plutôt du lama!



On sait quelle vague d'émotion a déferlé sur les amis des bêtes lorsque fut dénoncée la méthode grâce à laquelle les riches élégantes pouvaient se blottir dans des manteaux en peau de phoque: du monde entier affluèrent des requêtes au Gouvernement canadien visant à l'interdiction du massacre des phoques. Comme tout est bon pour faire marcher le commerce, un astucieux fabricant de manteaux en poils de lama a saisi l'occasion de l'année de la nature pour vanter ses produits qui, entre autres qualités, ont celle de laisser le « fournisseur » en vie, ce qu'exprime « sur pièce » le directeur du zoo de Zurich (à dr.) au cours d'une conférence de presse. Un manteau de fourrure, mais la conscience à l'aise: n'est-ce pas divin, ma chère?

Le ruineux coucou des enfants têtus



Comme des gosses têtus, la poignée de colonels et le conseiller fédéral Gneagi qu'ils ont dans leur manche galonnée n'en démordent pas: ils veulent leurs Corsair. Le Corsair, c'est cet engin, américain, que ces fanatiques désirent à tout prix (c'est le cas de le dire) imposer à notre armée. Contre l'avis de la commission élargie du Conseil national; en dépit du fait que 60 exemplaires coûteraient un demi-milliard de plus que le crédit alloué, alors que nos partenaires suédois nous offrent le double d'excellents appareils Saab pour le 1,3 milliard prévu; bien que le Corsair soit notoirement inadapté à nos besoins: au rebours de tout bon sens, quoi. Un caprice, na! De nos colonels, on est relativement habitué à ces petites manies, mais quand un conseiller fédéral perd à ce point le sens des réalités et qu'il manifeste si ouvertement sa soumission aux militaires, il y a de quoi s'inquiéter sérieusement...

Pour une réforme de l'enseignement professionnel

Plus de 400 enseignantes et enseignants ont participé, à Liestal, du 5 au 7 juin, aux journées d'études de l'Union suisse pour l'enseignement professionnel (USEP) et de la conférence suisse des directeurs d'écoles professionnelles et des métiers (CDS). Au cours de dix séminaires, les participants ont abordé les problèmes de la formation industrielle et artisanale et plus particulièrement ceux concernant l'enseignement donné par les écoles professionnelles. Ils ont constaté que le développement dynamique de la science et de la technique nécessite des réformes profondes de l'enseignement professionnel, que 70 à 80% des jeunes gens de notre pays font un apprentissage et ont à profiter de ces réformes, que le grand public n'a pas suffisamment pris conscience jusqu'à ce jour de l'importance croissante d'une solide formation professionnelle dans notre société industrielle moderne.

C'est pourquoi l'assemblée générale 1970 de l'USEP et de la CDS a approuvé les résolutions suivantes:

1. Il faut améliorer la formation professionnelle par des mesures immédiates. Elle doit être adaptée aux exigences de l'avenir, par la fixation d'objectifs à moyen terme et à long terme. La formation actuelle, axée uniquement sur l'adaptation de l'apprenti à sa profession doit faire place à un développement complet et conscient de l'adolescent. Un statut particulier de l'apprenti, qui, actuellement, est soumis à la loi fédérale sur le travail des adultes, doit être élaboré.

2. L'USEP et la CDS demandent la création:

a) D'un institut pour la formation et le perfectionnement du corps enseignant professionnel, des directeurs d'écoles, des moniteurs et des experts aux examens, pour la Suisse allemande, la Suisse romande et la Suisse italienne;

b) D'un centre de recherches pédagogiques et professionnelles;

CHANGEMENT AU « PEUPLE VALAISAN »

Fondé il y a dix-huit ans, l'hebdomadaire « Le Peuple valaisan », édité à Sion, organe du Parti socialiste, n'a connu depuis sa fondation qu'un seul rédacteur: Albert Dussex, député et président du parti.

Agé de 55 ans, A. Dussex a décidé de passer la main. Un nouveau rédacteur a été désigné en la personne de Lucien Rosset, 28 ans, de Sembrancher au-dessus de Martigny, licencié en sciences économiques et sociales et journaliste professionnel.

c) D'une centrale de documentation pour l'enseignement professionnel.

3. L'enseignement professionnel dispensé par les écoles professionnelles doit être élargi en fonction des groupes de professions. Il est nécessaire de développer la culture générale par l'introduction de moyens d'enseignement modernes.

c. s. s.

A PROPOS...

« Aujourd'hui, les armes chimiques constituent un moyen de guerre officiel utilisé par les troupes d'agression américaines, satellites et fantoches au Vietnam du Sud.

» Tous les corps d'armes (aviation, marine, blindés, parachutistes, marines, infanterie) sont maintenant dotés de moyens qui leur permettent d'utiliser les gaz toxiques. Les commandos, les rangers, les policiers de campagne, les gardes civils sont équipés d'un matériel de guerre identique. Les armes à gaz dont se servent les troupes américaines, satellites et fantoches sont des grenades à main, des grenades, des obus de mortier, des obus de canon de la marine, des bombes et des roquettes de l'aviation ainsi que des pulvérisateurs fixés aux hélicoptères ou portés à dos d'homme par des soldats spécialisés.

» L'aviation américaine, pour sa part, est équipée de nombreux perfectionnements: bombes et pulvérisateurs destinés à l'épandage de produits chimiques et de gaz toxiques sur une grande échelle.

J'extrait ces lignes du Livre noir des Crimes américains au Vietnam, Fayard éditeur, Paris 1970, publié par les trente-cinq organisations des Assises nationales. Parmi ces trente-cinq associations, je relève la Fédération des groupes de Témoignage chrétien, le Parti socialiste unifié, le Syndicat national de l'enseignement du second degré, etc., etc.

J'accorde que la forme en est suspecte, le goût des clichés (troupes satellites et fantoches...) etc. L'ennui, c'est que sur le fond, les accusations portées par le livre semblent fondées. Elles sont en tout cas corroborées par des documents de source américaine, publiés par le New Yorker, le New York Times, et autres journaux qui n'ont rien de journaux gauchistes...

Jeanlouis CORNUZ.

KAH 8/70 Su



Ville de LA CHAUX-DE-FONDS

Avis aux conducteurs de véhicules

En raison des travaux entrepris à la rue de la Ruche, la circulation de tous les véhicules y est interdite, dans les deux sens, depuis l'avenue Léopold-Robert jusqu'à son point de jonction avec le boulevard de la Liberté.

Itinéraires de déviation

- a) Du nord au sud (suivre les flèches « Neuchâtel »): rues du Locle, de Morgarten, des Crétets, de la Reuse, des Mélèzes et boulevard de la Liberté.
 - b) Du sud au nord (suivre les flèches « Le Locle »): rues du Grenier, des Crétets, de Morgarten. Il est toutefois recommandé d'emprunter la rue de l'Hôtel-de-Ville depuis le carrefour du bas du Reymond.
 - c) Les riverains ont accès dans les quartiers touchés par les interdictions de circuler, depuis le carrefour des Mélèzes par le boulevard de la Liberté.
- Pour favoriser la circulation à la rue des Crétets, principale voie de déviation, le parcage est interdit entre les numéros 65 et 89.

Début des travaux: lundi 22 juin.

Durée: plusieurs mois.

Les conducteurs sont invités à se conformer à la signalisation routière et à circuler avec prudence notamment dans les rues de déviation.

La Chaux-de-Fonds, le 20 juin 1970.

DIRECTION DE POLICE



Ville de La Chaux-de-Fonds Services industriels

Les Services industriels cherchent à engager au plus vite pour l'entretien et l'extension des réseaux eau et gaz:

appareilleurs et un ouvrier

en possession du permis poids lourds, qui sera chargé des transports et occupé dans les installations en gare, au dépotage des citernes d'hydrocarbures.

Salaire selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Les offres doivent être adressées jusqu'au 6 juillet 1970 à la direction des Services industriels, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

POURQUOI PAS ?

Chez moi, vous pouvez apprendre en peu de temps et sans faire un apprentissage le métier de

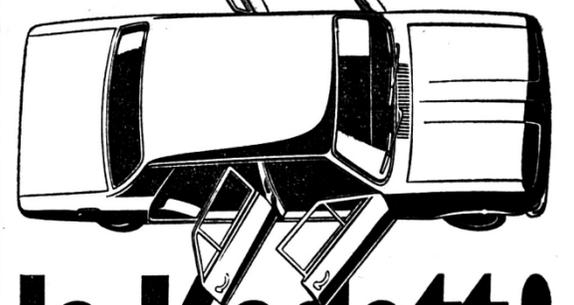
VENDEUSE de CHAUSSURES

Renseignez-vous s.v.p. chez moi au magasin
Gérante: M^{lle} Berset



Grand-Rue 36 - LE LOCLE - Tél. (039) 5 15 21

Toujours prête,



la Kadett!

Prête à courir les routes par tous les temps. Le moteur de la Kadett a de l'endurance. Sa carrosserie est un bouclier - 8 fois protégée contre la corrosion. On roule relax. La voiture a la vie dure. Prenez donc le volant. Faites un parcours d'essai!

GM Opel - un produit de la General Motors

Distributeur officiel General Motors:

Garage Guttman S.A.

G. Brasey - M. Bezençon, administrateurs
Serre 108 - LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. (039) 3 46 81

DOLLAR, GOUPILLON, PÉTOIRES & C^{ie}

contre la liberté

par Louis DUCOMMUN

Ce nouvel ouvrage de l'auteur des « Assassins de la Liberté » est certainement l'un des plus lucides, des plus libres et des plus audacieux qu'on n'ait jamais écrit en Suisse.

Comme dans son premier livre, dont il reprend certains thèmes, l'auteur fait ici l'inventaire et le procès de toutes les formes d'aliénation de la liberté.

C'est un ouvrage peu conformiste, où l'ironie, l'impertinence, la causticité et l'humour y font le meilleur des ménages avec l'originalité des idées et la générosité de la pensée, et témoigne de l'esprit de fraternité, de justice et de paix qui anime l'auteur.

Cet ouvrage soulèvera l'enthousiasme des uns, mais sera à coup sûr très vigoureusement contesté par d'autres. Il est en tout cas certain qu'il ne laissera personne indifférent.

Je souscris à exemplaire(s) de

Dollar, Goupillon, Pétoires & Cie contre la Liberté par Louis DUCOMMUN

Prix de souscription: Fr. 8.- Dès parution: Fr. 10.-

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

No postal _____ Localité: _____

Louis Ducommun, Granges 14, 2300 La Chaux-de-Fonds



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Service des ponts et chaussées

Trois postes de

CANTONNIERS

sont à repourvoir pour les régions suivantes:

Hauterive - Saint-Blaise - Voëns.
Entrée en fonction tout de suite ou pour date à convenir, et logement à disposition à Frochaux.

Beyerel - Scierie Debrot - Savagnier Saules.

Entrée en fonction le 1^{er} octobre 1970 ou pour date à convenir.

Boudevilliers - Fontaines - Cernier - Chézard.

Posséder le permis de conduire pour voitures et poids lourds (cat. A et B).
Elire domicile à Villiers - Dombresson.
Entrée en fonction dès que possible ou pour date à convenir.

Conditions d'engagement: être citoyen suisse, en bonne santé.

Traitement: légal.

Adresser les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, au Service cantonal des ponts et chaussées, case postale 1162, 2001 Neuchâtel 1, jusqu'au 13 juillet 1970.

FEU 18

Grand choix Prix avantageux



La CHAUX-DE-FONDS

039/3 30 47 Grenler 14



Grand-Rue 4
Tél. 5 17 12



vacances

Pour faciliter notre tâche remettez-nous votre avis de changement d'adresse complet sans tarder, mais au moins 4 jours à l'avance. Merci!

ATTENTION!

Pour édition Jura-Neuchâtel: Adm. «Le Peuple-La Sentinelle», Parc 103, La Chaux-de-Fonds

Pour édition Vaud-Genève: Saint-Pierre 1, Lausanne, ou rue Argand 4, Genève

Ancienne adresse

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
No postal: _____
Localité: _____

Nouvelle adresse

Chez: _____
Rue: _____
No postal: _____
Localité: _____
Pays: _____
du _____ au _____ Inklus

Ports supplémentaires pour l'étranger, 10 ct par jour
Ecrire lisiblement



La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

En cas de décès adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6 • Tél. jour et nuit 2 44 71
Articles mortuaires Cercueils
Transports auto Prix modérés



notre plicien ne pas le oerde de vue
Hôpital 2/ NEUCHÂTEL

Votre papier à lettre

est le reflet de votre personnalité!



Tél. 3 82 82
Rue de la Serre 66 - La Chaux-de-Fonds
vous présente actuellement une sélection de papeteries de bon goût.



Une extraordinaire nouvelle de Pierre Katz pour notre temps:

DIVISION IV

II *

— Cela n'a aucune importance, que tu aies lu Dostoïevsky ou non. Tu es ingénieur-technicien, après tout.

— Eh ! oui, mais j'ai lu les « Fleurs du Mal ».

L'infirmier va changer le programme de la télédiffusion. Nous tombons sur la « Marche des Walkyries ».

— Comment ça va déjà, tu sais, « Là, tout n'est que perfection et beauté ».

— Tu veux dire : « Là, tout n'est qu'ordre et beauté ».

R. est allé nous chercher du thé et du pain. Ou ce sera du jus d'orange, avec, miracle, des biscuits ? Nous avons cessé le travail. D'après le règlement, nous avons droit à un quart d'heure de pause.

— Tu vois, Pierre, je ne sais même pas citer un vers. Je ne suis qu'un ingénieur.

R. est revenu : thé (moitié tilleul, moitié thé noir), et pain, pas de biscuits ; tant pis. G. me tend un verre ; c'est brûlant.

— Et toi, qu'est-ce que tu es ? me demande Jacques S.

— Un littéraire qui a les nerfs malades et qui crève d'angoisse.

Il est quatre heures. La division (la nôtre s'appelle Frégate) s'impatiente : c'est l'heure de la promenade. Je suis moins angoissé que ce matin. J'ai reçu une lettre de J. G., un écrivain célèbre, que j'aime comme un père (en fait je n'ai jamais eu de père, le mien fut tué d'une balle dans la lanoue, par les S.S., alors que j'avais trois-quatre ans) que j'aime comme un père et cette lettre a eu sur moi, comme disent les psychiatres, un effet anxyolytique. Ou bien sont-ce les

médicaments ? Le nouvel antidépresseur CIBA LH 76 et le tranquillisant Valium de Hoffmann-La Roche ? Au début, les Valium étaient jaunes : du 5 mg. Je me suis plaint : ces violentes crises d'angoisse : maintenant le Valium est bleu : 10 mg. Je suis malgré tout inquiet : Jean S. n'est pas dans le couloir, à attendre qu'on nous déverrouille la porte, pour la promenade. Hier j'ai déjà dû faire la promenade sans Jean. Ce fut pénible. Personne à qui parler. Je me mets à la recherche de J. S. : local des infirmiers, dortoir, salon, réfectoire ; je suis de plus en plus inquiet. Il est impossible qu'on lui administre ses électrochocs l'après-midi : ça se fait le matin, je le sais par le docteur B. responsable à C. des méthodes comatogènes. Le docteur B. est un de mes meilleurs amis. Je ne peux guère dire qu'il a une estime particulière pour les infirmiers. Inquiet, inquiet. J'attrape R. l'infirmier humain, trop humain, au vol.

Où est Jean S. ?

— Mais à la radiographie.

— S'il ne peut sortir en promenade, je reste dans ma chambre.

— Comme vous voulez.

R. est redoutable au football de table. « Je n'ai fait qu'une connerie dans ma vie, m'a-t-il dit, c'est de me marier, il y a douze ans. »

— M. S., vous sortez ? demande l'infirmier.

— Oui.

J. S. est de retour. Nous allons sortir ensemble, avec les autres, bien sûr. Mais au moins J. S. est là. Et je vais pouvoir lui avouer que j'ai menti, ce matin. Nous sommes neuf en tout. Sept malades, une infirmière et un

infirmier. D'après le règlement il faut un infirmier pour cinq malades (mентаux). Il fait froid. Nous passons devant les locaux très propres de l'admission (dans notre secteur, on fait des travaux, on transforme la division Bouvier, il y a des gravats, du sable ; dehors traîne du fer ou de l'acier rouillé, pour le béton armé, métal que J. S. regarde d'un œil connaisseur ; il y a même une concasseuse), devant les locaux de l'admission et du secrétariat médical, puis, selon le rituel immuable de nos promenades, nous nous dirigeons vers le kiosque. Nous sommes en mars et Vallotton se bade en sandalettes.

— Vous n'avez pas froid, M. Vallotton ?

— Non.

Ses yeux morts, éteints, vibrent d'une flamme que je n'ai jamais rencontrées dans des yeux vivants, je veux dire non schizophrènes. C'est troublant. Vais-je en parler à J. S. ou au docteur B. ou même à la doctresse M. ou à ma femme ? Je ne sais. Je préférerais, secrètement, garder ce secret pour moi.

Devant le kiosque, nous apprenons avec ricanement et consternation qu'Elle, la célèbre S. A. ne peut avoir d'enfant et je dis qu'il faudra orienter nos achats d'après le menu du soir. Quelqu'un, par hasard, connaît-il le menu ? Comment parler à J. S., je veux dire lui confesser mon mensonge de ce matin, peut-être bien innocent après tout ?

J'achète un « cornet » glacé, à la vanille et aux noisettes et je cherche déjà une poubelle pour y déposer le papier : nous sommes en Suisse et d'ailleurs, assez râlé là-dessus, je suis Suisse moi-même, depuis plusieurs années, bien que n'ayant pas fait de service militaire et mon passeport (beau rouge) porte le numéro 1335 634/12 415, sauf erreur de ma mémoire, et aussi la mention sous la rubrique : « Ce passeport a été établi sur la base de l'acte de naturalisation du 17 mai 1965 », ce qui montre bien que je suis né ailleurs, probablement près du château de K., ou de l'endroit (sinistre ?) où Joseph K. fut égorgé.

Notre petit groupe descend vers la station du LEB.

— Jean, je t'ai menti, ce matin.

Il a un brusque mouvement de la tête, me fixe, éperdu.

— Ah ! oui ?

Je vais encore devoir refuser les Läkerol à la menthe qu'il veut me donner et qui me détraquent l'estomac et le reste.

— A propos de quoi, ce mensonge ? De tes relations avec l'infirmière-chef ? Ou serais-tu homosexuel ?

— Le texte n'était pas du grand Russe.

— Quel grand Russe ?

— De Dostoïevsky.

— Et alors, qu'est-ce que tu veux que ça me foute ?

Nous allons arriver vers le stade de football. C'est là que se décide l'itinéraire de la promenade. Energiquement, du fond de ma dépression, je réclame le parcours par Jouxten. Daniel S. proteste, violemment : il veut passer par Mont-Goulin. Je me mets à crier :

— Je ne vois vraiment pas pourquoi c'est toujours Daniel S. qui décide de la direction de la promenade. S'il tient à Mont-Goulin, qu'il y aille.

Sans dire un mot, le groupe s'ébranle, vers Jouxten.

— Pourquoi me parles-tu de mensonge, alors qu'il n'y a pas de mensonge ? me demande mon ami J. S.

— Ah ! laisse tomber, veux-tu ?

Moi aussi j'écrirai un jour un récit purement onirique. D'ailleurs je crois l'avoir déjà écrit. Je sais moi aussi rêver mes rêves. Et tuer les mots morts de ma tête, pour révéler la lourde symbolique qui pèse sur mon angoisse. Et sur moi.

Avril. Je ne suis plus à Cery. Je suis dehors. Mais qu'est-ce : dehors/dedans ? Où est-on dehors ?

Il pleut. Je suis plus fatigué qu'en clinique. J'ai mis un ciré à ma fille Hélène et nous sommes partis à la chasse au forsythia. J'ai découvert que le nom de cet arbrisseau vient de M. Forsyth, arboriculteur anglais. En passant près d'un buisson nous arracherons une branche. Mais l'angoisse est là. Angoissé je me demande si ma fille connaîtra l'angoisse, aussi implacablement que moi.

— Tu aimes ton papa ?

— Oui, papa.

Je suis inquiet. Ma fille le sent-elle ? Inquiet d'être déprimé. On m'a soigné pour cela, justement, et je suis à nouveau déprimé.

— Hélène, tu connais les forsythias ?

— Non, papa.

— Tu vois, ce sont ces buissons jaunes.

Les buissons ruissellent. Nous nous arrêtons pour les regarder.

— Hélène, nous allons jusqu'à la clinique.

— Oui ; c'est loin ?

Nous sommes à Prilly-Chasseur. Fatigué ou déprimé ? C'est pénible. Même très pénible. Plutôt déprimé.

— Papa je veux une sucette avec un jouet dessus.

— Madame, avez-vous des sucettes avec des jouets dessus ?

— Non monsieur, mais une jolie poupée pour un nonant.

— Tu veux la poupée, Hélène ?

— Oui papa.

Atrocement déprimé. J'espère qu'elle ne le sent pas. Les enfants sont trop intuitifs. Maintenant c'est le moment.

— Hélène, je veux voir la clinique. J'aimerais bien la revoir la clinique.

— Si tu veux, papa.

Je pense que notre chasse au forsythia sera maigre : je n'ai aperçu que deux buissons jusqu'à présent.

J'éclate d'angoisse.

— C'est loin la clinique, papa ?

— Non, cinq minutes.

Nous marchons, Hélène me donne sa petite main : elle a précieusement mis sa poupée dans son sac à main. Nous nous dirigeons vers C., la clinique de C.

— Pourquoi on vous enfermait à la clinique, papa ?

— Ça je n'en sais rien. Tu vois des forsythias ?

— Non, papa.

— Moi non plus.

Les voitures nous éclaboussent ; c'est le grand printemps jaune forsythia de la clinique de C.

— Tu sais Hélène, on enferme beaucoup de gens.

— Où papa ?

— A Auschwitz, par exemple.

Non, pas de forsythia en vue.

— Qu'est-ce que c'est Auschwitz, papa ?

(Elle a de la peine à prononcer le mot, l'innommable.)

— Une très grande prison, Hélène.

Je me baisse pour l'embrasser.

— Tu aimes ton papa, Hélène ?

— Oui, beaucoup. Tu as été enfermé à Auschwitz, papa ?

— Non, Hélène.

— Où alors ?

— A Bergen-Belsen, seulement.

— C'est loin d'ici, papa ?

— Oui, dis-je en riant, plus loin que la clinique.

Les forsythias, maintenant, c'est décidé, nous les prendrons sur le chemin du retour.

— Et pourquoi tu as été enfermé à Bergen-Belsen ? Tu étais malade ?

Nous allons bientôt voir l'Ecole des infirmières, puis l'ancien bâtiment, puis le nouveau bâtiment : les pavillons.

— Oui, malade, oui : je souffrais de judéité.

— Je ne comprends pas, papa.

Les forsythias. Ne plus parler de cela à la petite.

— Non, on enfermait les Juifs pour les tuer. Moi, je suis Juif, et toi, ma fille, tu es Juive. Tu comprends ?

— Oui, papa.

Cela va éclater : l'angoisse (la bleue) me fait trembler.

— Maintenant Bergen-Belsen et Auschwitz sont de mauvais souvenirs. De très, très, très mauvais souvenirs. J'aimerais les oublier, Hélène.

— Oui, papa.

Et d'un seul coup nous sommes devant le chemin qui mène à la clinique de C. Hélène et moi regardons en silence les ensembles et aussi les arbres noircis par la pluie, et comme une chanson me revient en mémoire, chargée de je ne sais quelle nostalgie et de quelle symbolique cette phrase de Primo Levi : « ... en vue des monts Beschides, les montagnes mêmes qui barraient le lugubre horizon d'Auschwitz ».

— Oui, tu vois, Hélène, ça c'est la clinique. C'est là qu'on me soignait pour les nerfs.

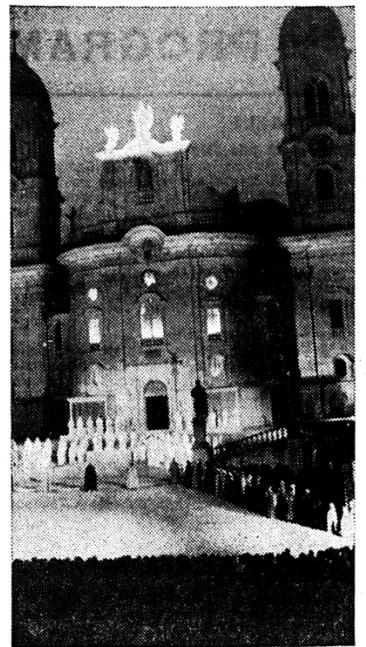
— C'est quoi un nerf, papa ?

— J'aimerais le savoir, Hélène.

Au retour, nous arrachons une branche de forsythia, le printemps jaune forsythia de la clinique, demain nous achèterons du forsythia symbole jaune de ma libération. De la clinique ou du camp de concentration ? Qui peut y répondre ?

* Voir notre numéro du samedi 13 juin.

P. KATZ.
(A suivre)



UNE ŒUVRE GIGANTESQUE

Depuis samedi 13 juin, sur la grand-place de la basilique d'Einsiedeln, une troupe de plus de 500 exécutants, la plupart habitant la localité, donne un jeu théâtral gigantesque inspiré de Calderon chaque mercredi et samedi soir jusqu'à la fin de septembre.

L'ART A LAUSANNE

EXPOSITION ELIANE ROSSO

Eliane Rosso présente actuellement et jusqu'au 25 juin une trentaine de paysages, de compositions et de natures mortes à la Galerie de l'Entracte.

Œuvres faites de visions intérieures, les peintures d'Eliane Rosso tendent à la recherche du mouvement et du rythme. Les coloris souvent sauvages et violents — sans toutefois être agressifs — font ressortir une prédilection pour le rouge, ce qui donne aux toiles de cette artiste une vibration d'une haute intensité.

Le sommet de cette exposition, la toile qui à elle seule vaut le déplacement à l'Entracte, nous paraît être une composition traitée toute en transparence : il s'agit presque d'un vitrail tant l'artiste, ici, a travaillé avec la lumière ; l'huile se métamorphose en verre et donne au tableau un relief et une profondeur surprenants.

Mais il ne faut pas, bien sûr, s'arrêter à cette seule composition. Devant les autres œuvres exposées, le visiteur découvrira des formes que son imagination définira selon sa sensibilité. C'est ainsi que tel paysage peut apparaître comme une très belle et riche scène de labour, que telles compositions nous font pénétrer à l'intérieur de quelque restaurant, ou sur les quais d'un port d'où partent en permission un groupe de matelots. L'art d'Eliane Rosso est fait de dépaysement : c'est en fait la possibilité de rêver qu'elle nous offre ; c'est une chance qu'on ne doit pas manquer.

B.-P. CRUCHET.

LA RIPONNE ET SON HISTOIRE

Nous rappelons l'exposition que le Musée historique de l'Ancien-Evêché a organisé au Mowenpick sous le titre « La Riponne et son histoire ».

Cette exposition retrace au moyen de maquettes, de photographies et de documents anciens l'histoire de la place de la Riponne, de 1634 à 1933, année de la disparition de la Grenette qui s'élevait justement à l'emplacement du Mowenpick.

La Riponne doit son nom à une maison qui se situait au haut de la rue de la Madeleine et qui appartenait au D' Ripon. Cette place fut occupée par le marché, dès le 31 octobre 1840.

Quant à la Grenette ou Halle aux grains, elle fut construite au nord de la place de la Riponne, de 1838 à 1840, sur les plans de l'architecte Henri Fraise. L'ouverture de la halle pour le marché aux grains et aux châtaignes eut lieu en octobre 1840. La Grenette avait 42 m. de côté, une surface de 1786 m², 94 colonnes de grès, une hauteur de 10 m. Dans le sous-sol étaient aménagées les caves pour le Dézaley de la ville. Le 4 août 1842, la Grenette fut transformée en salle de bal pour la soirée à laquelle participa Mendelssohn. La Grenette fut également utilisée comme salle d'expositions, pour des kermesses, des réunions politiques. Sa démolition remonte à l'automne 1933.

B.-P. CRUCHET.

NOTRE LANGUE:

UNE TERMINOLOGIE INADÉQUATE

La grammaire traditionnelle est — paradoxalement — le domaine de la connaissance où les termes utilisés recouvrent sans doute le plus mal la réalité. Nous allons prendre pour exemples les noms qui désignent les différents « temps » des verbes : **présent**, **imparfait**, **passé simple**, etc. Mais auparavant il nous faut ouvrir une parenthèse afin de préciser quatre notions fondamentales, celles de **forme**, de **date**, d'**aspect** et de **relation temporelle**.

a) **La forme**. Si l'on compare « je cours » à « j'ai couru », on constate que dans le premier exemple on a une forme verbale unique, tandis que dans le second on a affaire à une forme double. On distingue donc des formes **simples** (je paie, il se plaindra, file !) et des formes **composées** (il a joué, elle était revenue, qu'il ait réfléchi).

b) **La date**. On distingue trois phases essentielles dans le déroulement du temps : le **présent**, le **passé** et le **futur**. On les appelle des **dates**.

c) **L'aspect**. Tout procès (= action, état, etc.) commence, se déroule et prend fin. Cependant, il est possible de l'envisager selon des angles différents, notamment dans son déroulement ou dans son achèvement. Les deux aspects les plus importants sont l'**accompli** ou **achevé** (il est déjà parti) et l'**inaccompli** ou **inachevé** (Quand je suis rentré, il mangeait).

d) **Les relations temporelles**. Lorsque deux procès sont mis en rapport, ils peuvent être **simultanés** (Madame lavait la vaisselle tandis que monsieur lisait le journal) ou **entretenir une relation d'antériorité** (l'un des deux procès précède l'autre : dès que tu auras sonné, tu entendras aboyer le chien) ou une relation de **postériorité** (l'un des deux procès succède à l'autre : il nous a annoncé qu'il partirait le lendemain).

Revenons maintenant à notre propos. Si nous passons en revue les termes qui désignent les différents « temps » des verbes, nous constatons la plus grande incohérence : certains font référence à la **date** (présent, futur), d'autres à l'**aspect** (imparfait, plus-que-parfait), d'autres à la **forme** (passé simple, passé composé), d'autres encore aux **relations temporelles** (passé antérieur, futur antérieur).

Ensuite, on relève des inexactitudes prêtant à confusion. L'étiquette de « présent » accolée à des formes

comme « téléphone », « revenons » ou « vaut » est fâcheuse, car les procès qu'elles traduisent peuvent être situés dans le **passé** (L'autre jour, il me téléphone pour me demander un service), ou dans le **futur** (Nous revenons dans un instant ; elles peuvent même n'avoir aucune valeur temporelle (Mieux vaut prévenir que guérir).

Plus fâcheuse encore est l'étiquette de « participe présent ». En effet, s'il est vrai que le « présent » peut aussi traduire des procès situés dans le passé ou dans le futur, il n'en reste pas moins qu'il exprime le **plus souvent des procès qui se déroulent au moment où le locuteur les énonce**. Mais en ce qui concerne le participe dit « présent », il n'est même pas lié préférentiellement à une des trois dates. En fait, il n'a pas de valeur temporelle en lui-même ; il la tire obligatoirement de son contexte. Si je me borne à dire « je mange », ce procès est automatiquement situé dans le présent, mais si je dis « mangeant » ou mieux « les enfants mangeant », le procès reste indépendant de toute date. Seul le contexte la précisera : j'ai vu des enfants **mangeant** leur goûter (passé) ; je vois les enfants **mangeant** leur goûter (présent) ; je verrai les enfants **mangeant** leur goûter (futur). On pourrait faire les mêmes remarques à propos du participe dit « passé » et des infinitifs « présent » et « passé ».

Notons finalement que la dénomination « plus-que-parfait » est absurde car on ne saurait imaginer de procès « plus qu'accompli ».

Peut-on remplacer cette terminologie fantaisiste par une autre ? Serait-il possible, par exemple, de désigner chaque « temps » par un nom caractérisant à la fois sa forme, sa date, son aspect, sa relation temporelle (et sa modalité, catégorie que j'ai négligée pour ne pas alourdir l'exposé) ? Ce procédé aboutirait à la création de véritables monstres linguistiques. Et d'ailleurs, les « temps » sont rarement limités à un seul emploi, c'est-à-dire à une date, à un aspect... uniques. Nous avons vu, par exemple, que le présent pouvait exprimer des procès situés dans le présent, le passé et le futur.

La seule solution vraiment scientifique consisterait à désigner chaque « temps » par une lettre ou un chiffre.

M. C.

PROGRAMMES



TV ROMANDE

Samedi 20 juin 1970
16.45 Jardin de romarin. 17.05 Samedi-jeunesse. 17.45 Vente aux enchères au Kursaal de Berne. 18.30 Bulletin. 18.35 La Suisse est belle. 18.55 Coucous, hiboux et Cie. 19.35 Affaires publiques. 19.55 Loterie suisse à numéros. 20.00 Téléjournal. 20.20 «Six Evadés», film. 21.05 Gilles et Urfier. 21.40 Opération: vol. 22.35 Téléjournal - Tableau du jour. 22.45 C'est demain dimanche. 22.55 Football au Mexique.

Dimanche 21 juin 1970
9.30 Culte. 11.45 Table ouverte. 12.45 Bulletin. 12.50 Télé-hebdo. 13.15 Sélection. 13.40 Carré bleu. 14.10 Il faut savoir. 14.15 Automobils. 15.00 «Juay et le Gorille», film. 16.00 CHIO. 17.30 Chansons à aimer. 18.00 Bulletin. 18.05 Présence catholique. 18.25 Horizons. 18.50 Finale des championnats du monde de football. 19.45 Téléjournal. 20.50 Vingt-cinq fois la Suisse. 21.40 Portrait d'artiste. 22.05 L'énigme de Jeanne d'Arc. 22.35 Actualités sportives. 23.05 Bulletin - Tableau du jour. 23.10 Méditation.

TV FRANÇAISE

Samedi 20 juin 1970
Tre chaîne. — 16.00 Samedi et Cie. 17.20 Conservatoire de la chanson. 17.50 Dernière heure. 17.55 Schmilblic. 18.10 Micros et caméras. 18.55 Pour les petits. 19.00 Actualités régionales. 19.25 «Ça vous arrivera demain», feuilleton. 19.45 Inf. première. 20.24 Les Shadoks. 20.30 Cavalier seul. 21.20 «Un Matin de Juin», film. 23.00 Télénuît. 23.15 Athlétisme.

2e chaîne. — 17.15 Animaux du monde. 17.45 Le Virginien. 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.30 24 heures sur la II. 20.30 Le Saint. 21.20 Podium 70. 22.35 24 heures dernière. 22.50 Football au Mexique.

Dimanche 21 juin 1970

Tre chaîne. — 9.10 Télématin. 9.15 Tous en forme. 9.30 Source de vie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Jour du Seigneur. 11.00 Messe. 11.53 Midi moins sept. 12.00 Dernière heure - Séquence du spectateur. 12.30 Guttenberg. 13.00 Télémidi. 13.15 Le trésor du château sans nom. 13.45 Monsieur Cinéma. 14.30 Télédimanche - Athlétisme - Cyclisme - Hippisme. 17.15 «Les Pique-Assiettes», film. 18.30 Dessins animés. 18.50 Finale de la coupe du monde de football. 19.45 Inf. 20.00 Football (suite). 21.00-21.45 Sports dimanche. 21.15-22.00 «Histoire du Décalogue», film. 22.55-23.40 Télénuît.

2e chaîne. — 14.20 Animaux du monde. 14.50 «Le Courrier de l'Or», film. 16.00 L'invité du dimanche. 18.00 Le ranch «L». 18.50 Finale de la coupe du monde de football. 20.40 ou 21.25 24 heures sur la II. 21.10 ou 21.55 Théâtre. 22.05 ou 22.50 Clio et les siens. 22.50 ou 23.25 24 heures dernière.

Lundi 22 juin 1970

Tre chaîne. — 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 13.35 Je voudrais savoir. 14.45 «La Lettre inachevée», film.

RADIO

Samedi 20 juin 1970
SOTTENS. — 16.00 et 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 18.00 Inf. 18.05 Saint-Jean d'été sur les péniches. 18.30 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 1970. 20.00 L'amour au théâtre. 20.20 Loterie à numéros. 20.21 Demain une chanson. 21.10 «Le Cas Bergeron», pièce. 21.50 Ho, hé, hein, bon! 22.30 Inf. 22.35 Entrez dans la danse - Football au Mexique. 23.20 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 16.15 Métamorphoses en mus. 16.45 Joie de chanter et de jouer. 17.15 Nos patois. 17.25 Per i lavoratori italiani. 18.00 Rendez-vous avec le jazz. 19.00 Correo español. 19.30 Feu vert. 20.00 Inf. 20.10 Que sont-ils devenus? 20.30 Entre nous. 21.20 Edition spéciale. 22.30 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Cinémagazine. 17.00 Des artistes à l'aide de la gymnastique artistique. 18.00 Inf. 18.20 Actualités sportives et mus. légère. 19.15 Inf. 19.45 Homme et travail. 20.00 Feuilletton. 20.40 Discothèque. 21.30 Carte de visite pour V. Edward. 22.15 Inf. 22.25 Microsilions pour connaisseurs. 23.00 Football au Mexique et musique légère.

Dimanche 21 juin 1970

SOTTENS. — 7.00 Bonjour à tous! - Inf. 7.10 Sonnez les matines. 8.00 Miroir-première. 8.15 Concert. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Inf. 11.05 Concert dominical. 11.40 Romandie en mus. 12.00 Inf. 12.05 Terre romande. 12.25 Si vous étiez. 12.30 Inf. 12.45 Dimanche et la belle. 14.00 Inf. 14.05 Disco-portrait. 15.00 Auditeurs à vos marques! 16.00 et 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie. 18.20 Dimanche soir. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 1970. 20.00 «Ceux qui gagnent», pièce. 21.05 Portrait-robot. 22.00 Alphabet musical. 22.30 Inf. 22.35 Journal de bord. 23.05 Compositeurs et interprètes suisses.

Second programme de Sottens. — 8.00 Bon dimanche! 9.00 Inf. 9.05 Réveries aux quatre vents. 12.00 Midi-mus. 14.00 «La Chartreuse de Parme», feuilleton. 15.00 Tric Naboré. 15.35 Concert. 17.00 Couleur des mois. 18.00 Echos et rencontres. 18.20 Foi et vie. 19.00 Coupe du monde de football. 20.45 Inf. 21.00 Discothèque imaginaire. 21.30 Temps présent. 22.30 Aspects du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 7.00, 8.00, 12.30, 17.00, 19.15, 22.15, 23.25. 7.05 Football au Mexique. 7.10 Concert. 8.00 Mus. de chambre. 8.35 Page de Liszt. 8.45 Prédication catholique romaine. 9.15 Culte catholique chrétien. 10.20 Radio-orch. 11.25 Evocation. 12.00 «L'Enlèvement au Sérail», extr. 12.45 Arc-en-ciel sonore. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Mus. champêtre. 15.00 Histoires d'animaux. 15.30 Mandolines. 16.00 Sports et mus. 18.00 Mus. à la chaîne. 18.45 Sports-dimanche. 19.25 Baguettes musicales. 19.40 Mus. pour un invité. 20.30 Tribune. 21.15 Orch. 21.30 Musicorama. 22.20 Sur les chemins. 22.30 Divertissement musical. 22.50 Brève nouvelle de L. Besch.

Lundi 22 juin 1970

SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villages en villages. 7.00 Miroir-première. 7.45 Reulez sur l'or! 8.00 Inf. - Revue de presse. 8.10 Bonjour à tous! 9.00 Inf. 9.05 A votre service! 10.00 Inf. 10.05 Cent mille notes de mus. 11.00 Inf. 11.05 Spécial-vacances. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous étiez. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Carnet de route. 13.00 Variétés-magazine. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 10.00 Pages de Brahms. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Pages de Brahms. 11.00 Université internationale. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour. 6.20 Football au Mexique. 6.25 Mus. récréative. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Scherzando. 10.05 Divertissement pop. 11.05 Carrousel. 12.00 Ensemble. 12.40 Rendez-vous. 14.00 Sac au dos à travers la Norvège. 14.30 Orch. récréatif. 15.05 Accordéon. 15.30 Musique champêtre.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE



Après la victoire de l'Italie sur l'Allemagne, peu d'Italiens ont dormi cette nuit-là dans la péninsule. Ce fut d'ailleurs une folie collective à Rome et partout dans les villes ita-



Cet extraordinaire but de Muller qui ramena les équipes à 3 à 3 n'aura finalement servi à rien puisque dans la minute qui suivit l'Italie marqua son quatrième but.

L'ITALIE PEUT DEVENIR CHAMPIONNE DU MONDE

liennes, des Alpes à l'Etna ou de la Méditerranée à l'Adriatique, lorsque le coup de sifflet final retentit à Mexico, annonçant la victoire de l'Italie sur l'Allemagne. Rome, par exemple, d'un seul coup, s'est réveillée. Mieux, elle explosa comme si elle était devenue le théâtre d'une révolution. Ceux de la capitale se souviendront longtemps de cette nuit du mercredi au jeudi 17 et 18 juin.

Les « tifosi », abandonnant le petit écran devant lequel ils avaient souffert avec leurs joueurs contre ces coriaces Allemands, se sont répandus dans les rues.

Les plus prudents, aux fenêtres, se contentaient de crier « Viva Italia ». Mais les acharnés, les plus nombreux, en hordes motorisées, brandissant des drapeaux italiens aux fenêtres de leurs véhicules, improvisaient des carrousels hallucinants à 100 km. à l'heure dans les rues du centre, dans les quartiers périphériques, accompagnés par les notes stridentes des avertisseurs. D'autres artificiers en herbe faisaient exploser des pétards ou lançaient des fusées, illuminant toutes les coupoles de la Ville éternelle.

Mais, maintenant, il s'agit de penser à la finale de dimanche. L'Italie, qui a obtenu ce droit d'y participer, peut gagner. Les Italiens, s'ils ne se perdent pas dans un jeu négatif — comme par exemple lors des premières rencontres de ce tour final — sont très capables de battre la défense brésilienne, qui a laissé apparaître, jusqu'ici, de sérieuses lacunes. Les Italiens avaient marqué un seul but en trois matches. Mais, avec les quarts de finale et la demi-finale, en réalisant huit buts en deux matches, ils ont fait mieux que le Brésil.

Le Brésil — meilleure équipe sur l'ensemble des matches au Mexique — est naturellement le grand favori. Mais l'Italie n'a pas dit son dernier mot.

Mais, auparavant, l'Allemagne (sans Beckenbauer) et l'Uruguay joueront samedi la finale des perdants, c'est-à-dire pour les troisième et quatrième places. Tous les deux sont tombés la tête haute. Il leur reste l'honneur d'être l'une des quatre meilleures équipes du monde. Ce n'est déjà pas si mal.

MOTOCYCLISME. — L'Irlandais du Nord Brian Steenson (23 ans) est décédé à l'hôpital de Douglas des suites de l'accident dont il avait été victime, la semaine dernière, au cours des épreuves du Tourist Trophy, à l'île de Man. Brian Steenson souffrait de multiples blessures à la tête et aux jambes. Au moment de l'accident, il roulait à plus de 150 km à l'heure.

CHRONIQUE JURASSIENNE

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

LES ORAGES ET LEURS SUITES. — Ces derniers jours, le ciel s'est déchainé sur notre région, causant d'importants dégâts aux cultures, dans les jardins, réduisant à néant les vitres des serres, détériorant gravement par endroits nos rues, ravinant chemins et trottoirs. Sous l'action combinée de la pluie et de la grêle, la couverture bitumeuse de quelques-

unes de nos artères fut soulevée et arrachée. Ce ne fut pas un moindre travail pour le personnel de la voirie que de porter un remède, même provisoire, à ces dégâts causés par les éléments en fureur.

La foudre est tombée sur la bergerie du Mont-Crosin, causant des dégâts importants à la cheminée et à la toiture. Un groupe de pompiers des Breuleux a apporté son précieux concours aux habitants — la famille W. Wittwer — en élevant une digue contre l'élément aqueux qui s'infiltrait dans l'immeuble. Par ailleurs, la foudre a tué une vache réfugiée sous un sapin, bête propriété de M. J. Amstutz, du Cerneux-Veusil.

NOS PUPILLES ET PUPILLETES A LA FÊTE JURASSIENNE. — Elle se déroula à Courrendlin, rassemblant quelque 2000 gymnastes en herbe, ce dernier dimanche. Débutant par le soleil, la

manifestation fut perturbée par un orage lors du départ du cortège. Le beau temps revenu, la fête put se terminer à peu près normalement. Nos pupilles se classèrent parmi les dix premiers du Jura. Des compliments doivent être adressés à MM. M. Bourquin, moniteur, et J. Hebeisen, son assistant. Relevons que le jeune A. Schafroth, dans les concours individuels, prit la douzième place sur quarant-quatre concurrents classés. F. Aubry se classa trente-septième.

Le programme des pupillettes comprenait des courses de relais, des courses à quatre pattes, la balle brûlée et le volleyball. Ces concours donnèrent lieu à des succès mitigés, mais il faut féliciter nos pupillettes, leur monitrice, R. Glutz, et son assistante, J. Buhlemann. La coupe Allemann, qui récompense la meilleure section jurassienne, tant au point de vue pratique qu'administratif, échappa de justesse à la dévouée monitrice, qui cumulait dix ans de «monitariat».

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

MONTREUX: Assemblée générale mensuelle du parti. — Le vendredi 26 juin, au Café de la Couronne, à 20 h. 15. A l'ordre du jour: Communications du comité et travaux du Grand Conseil (dernière session), par les camarades Schneider et Veillon.

VEVEY: Assemblée de section. — Mercredi 24 juin, à l'Hôtel Touring, à 20 h. 30. A l'ordre du jour: étude de la création d'un Cercle ouvrier veveysan; congrès du PSS, étude des propositions; fête de la bière.

CRISSIER: Samedi 20 et dimanche 21 juin, au Café du Soleil: fête champêtre, organisée par le Parti socialiste de Crissier: grand vauquille, jeux divers, bal gratuits les deux jours. Venez nombreux!

PULLY: Assemblée de comité. — Lundi 22 juin, à 20 h. 15, à la Comète.

PULLY: Assemblée du groupe du Conseil communal. — Lundi 29 juin, à 20 h. 15, à la Comète.

CANTON DE GENEVE

Comité directeur. — Lundi 22 juin, à 20 h. 30, au Café Brazil, place Cornavin.

Assemblée du groupe des Pâquis. — Mardi 23 juin, à 20 h. 30, à l'Hôtel de Genève, 27, rue des Pâquis.

Coopérative habitation Lancy/Onex. — Mercredi 24 juin, à 20 h. 30, au secrétariat, 18, boulevard James-Fazy.

Caucus de la fraction municipale de la ville de Genève. — Lundi 29 juin, à 20 h. 30, au secrétariat.

CANTON DE VAUD

VEVEY: FÊTE DE LA BIÈRE. — Notre prochaine Fête de la bière est fixée aux 11, 12 et 13 septembre, aux Galeries du Rivage, à Vevey. Afin d'assurer le plein succès de notre manifestation, nous avons besoin, comme l'an passé, de la bonne volonté de tous les camarades. Aussi, les organisateurs comptent sur la gentillesse des membres du parti et les prient de bien vouloir leur adresser leur inscription.



ROMAN D'OSCAR HUGUENIN

— Il y a des courants d'air par ici! fit le cousin Bressel avec un sérieux imperturbable. Ah! c'est ça, la fenêtre est ouverte, je comprends! Une prise, Daniel? Et il tendit à l'ancien sa tabatière d'argent après en avoir tapoté le couvercle.

— Une fois n'est pas coutume, répondit l'ancien Jacot en se servant discrètement.

Il n'était pas priseur, mais, par déférence, il ne refusait jamais de plonger le pouce et l'index dans la tabatière qu'on lui tendait, quitte à laisser tomber sur le plancher une bonne partie de la précieuse poudre, et à éternuer comme un malheureux pour les quelques atomes parvenus jusqu'à ses narines.

Naturellement la tabatière fut présentée à Henri qui remercia et s'abstint.

— A ton idée, garçon, dit le justicier avec bonhomie. C'est vrai que l'habitude n'est déjà pas si ragoûtante pour la prendre avant l'âge!

Sur quoi il se servit copieusement et aspira son tabac avec volupté. Ayant réintégré la tabatière dans une des poches de sa veste, il sortit de l'autre une puissante montre et hochà la tête.

— Il fait bien beau chez vous, mais je crois qu'il est temps et heure de gagner du pays. Cinq heures tantôt! Comme le temps passe vite en bonne compagnie!

— Et si vous soupiez avec nous, justicier? lui dit l'ancien de son ton cordial.

— Mais oui, appuya Henri à son tour. Je crois que ma mère est en train de le faire.

— Bien obligé, garçons! Mais voyez-vous, on m'attendrait aux Bressels, et puis il faut que je me lève demain avec le jour pour aller donner

une dernière «secouée» à mes «denteuses» du côté des Chaux.

VIII

L'ANCIENNE OUVRE DEUX ÉCLUSES ET SON FILS ENTERRE SON DERNIER RÊVE TOUJOURS PLUS PROFOND

M^{me} l'ancienne Jacot était en effet devant son foyer flambant où elle s'occupait d'appâts culinaires, quand le justicier Bressel sortit, accompagné de l'ancien et d'Henri.

Elle se détourna à demi: — Vous ne soupez pas avec nous, cousin? dit-elle de son ton peu engageant qui signifie: si je vous invite, c'est pour la forme, et je serais fort ennuyée si vous disiez oui.

Le cousin Bressel dit non, naturellement, mais ne manqua pas d'accompagner son refus des remerciements les plus chaleureux et des plus vifs regrets de ne pouvoir accepter une invitation faite dans des termes aussi aimables et aussi pressants.

— Mais les Roulet m'attendent, ajouta-t-il avec sa grimace la plus caustique; je ne voudrais pas leur faire faux bond. Si c'étaient des parents, je ne me généraliserais pas tant pour eux, mais des étrangers qui se gênent toujours pour moi!... A revoir, Augustine, bien de la santé!

Le dépit, la colère et la rancune n'ont jamais embelli les traits de qui que ce soit; aussi ne s'étonnera-t-on pas que M^{me} l'ancienne Jacot, demeurée seule devant son feu, ressemblât pour

le moment à une sorcière manipulant sa cuisine malfaisante et infernale, bien plus qu'à la respectable épouse d'un ancien d'Église préparant le repas du soir.

Elle n'était pas belle de sa personne: on ne peut pas dire qu'un front haut, étroit et proéminent, des pommettes saillantes, une forte mâchoire et un menton carré, le tout agrémenté d'un petit nez insuffisant et d'un soupçon de moustache, constituent un ensemble attrayant pour une figure féminine. En temps ordinaire, ces traits massifs de M^{me} l'ancienne exprimaient une grande force de volonté, une fermeté inébranlable, pour ne pas dire un invincible entêtement.

Mais si la plus belle figure masculine ou féminine est décomposée et enlaidie par le reflet des passions mauvaises, jugez de ce que devait être celle de M^{me} l'ancienne en proie au dépit, que dis-je? à la rage d'avoir été le jouet du cousin Bressel, qui avait percé à jour ses calculs intéressés! Disons pour la décharge de M^{me} l'ancienne, que ces calculs, c'était dans l'intérêt de son fils qu'elle les faisait. Son affection maternelle lui faussait le jugement. Ce cousin riche, vieux et célibataire, qui n'avait que des parents éloignés, qui témoignait à Henri un certain attachement, elle lui faisait depuis longtemps une cour assidue. Jusque-là elle avait su se renfermer dans des bornes convenables, mettre une certaine discrétion dans ses prévenances et ses attentions, et le cousin Bressel lui avait laissé croire qu'il ne se doutait de rien. Mais ce jour-là elle avait forcé la note et montré imprudemment son jeu, et le malin justicier lui avait donné sur les doigts.

(A suivre.)

CHRONIQUE JURASSIENNE

BIENNE: Les jeunes auront leur centre

Environ 200 jeunes gens s'étaient rassemblés, jeudi soir, à Bienne, pour demander que soit enfin édifié un centre autonome de jeunesse sous la coupole d'un gazomètre désaffecté. Un comité — c'est le troisième qui s'est formé, les deux premiers s'étant dissous eux-mêmes — avait publié dans la presse locale un « ultimatum » réclamant de la part des autorités un oui ou un non définitif.

Vers 19 h. 30, un porte-parole de l'exécutif municipal, Jean-Roland Graf, directeur de l'Instruction publique de la ville, vint déclarer aux manifestants que le Conseil municipal avait donné le feu vert pour l'aménagement d'un centre de jeunesse dans la zone de l'ancienne usine à gaz; une autorisation de construire a été accordée par le préfet le 12 juin 1970 et la Municipalité est disposée, pour autant que le comité présente un devis avec estimation des frais, à fournir une contribution de 60 000 fr. Cette aide financière sera allouée à la condition que des responsables soient désignés pour la mise sur pied du centre.

Les membres du comité se sont dé-

clarés satisfaits de la réponse des autorités non sans faire quelques réserves de forme. Après une heure de discussion, les manifestants se sont séparés dans le calme.

AU CONSEIL DE VILLE. — Jeudi soir, le Conseil de ville biennois a accepté le compte de la construction du Palais des congrès, qui a été ouvert en 1966, mais avec la réserve que le dépassement de crédit de 2,1 millions qui y figure soit soumis à un vote du peuple. L'exécutif avait proposé que le montant du dépassement — les électeurs avaient accordé 15,5 millions en 1969 au cours d'une votation populaire — soit imputé sur le crédit de dépassement autorisé par la clause de 10% relative au renchérissement. Mais la Commission de gestion a exprimé l'avis que ce dépassement, qui n'est pas dû uniquement à la hausse des prix, devait être soumis au verdict populaire. Après une longue discussion, le législatif s'est donc rangé à cet avis et a accepté le compte sous réserve d'une votation populaire, par 35 voix contre 5.

RENSEIGNEMENTS UTILES

La Chaux-de-Fonds

CARNET DU JOUR

AUJOURD'HUI SAMEDI

Cinéma

RITZ: 15.00 et 20.30, «Trahison à Stockholm». CORSO: 15.00 et 20.30, «Le Pachan». PLAZA: 15.00 et 20.30, «Alfred le Grand, Vainqueur des Vikings». EDEN: 15.00 et 20.30, «Kingo le Vengeur». SCALA: 15.00 et 20.30, «L'Arrangement». ABC: 17.30 et 20.30, «Deux ou Trois Choses que je sais d'elle».

Divers

MAISON DU PEUPLE: 20.30, bal. ANCIEN-STAND: 20.30, bal. MUSEE DES BEAUX-ARTS: exposition «Graveurs tchécoslovaques contemporains». MUSEE DES BEAUX-ARTS, MUSEE D'HORLOGERIE: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00. MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE, MUSEE D'HISTOIRE: de 14.00 à 17.00.

Pharmacie d'office

Officine No 2 des Pharmacies Coopératives, Paix 72. (Dès 21.00, appeler le No 11).

Demain Dimanche

CINEMAS: mêmes programmes et mêmes heures que le samedi.

Divers

MUSEE DES BEAUX-ARTS: exposition «Graveurs tchécoslovaques contemporains». MUSEE DES BEAUX-ARTS, D'HORLOGERIE, D'HISTOIRE NATURELLE ET D'HISTOIRE: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00.

Pharmacie d'office

Officine No 2 des Pharmacies Coopératives, Paix 72. (Dès 21.00, appeler le No 11).

LES CULTES

Dimanche 21 juin 1970

Eglise réformée évangélique. — Paroisse du Grand-Temple: 8.45, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. de Montmolin.

Paroisse Farel (temple indépendant): 8.30, culte de jeunesse au temple; 9.45, culte, M. Guinand.

Hôpital: 9.45, culte, M. Rosat. Paroisse de l'Abeille: 9.00, culte des jeunes; 9.45, concert spirituel; 10.00, liturgie de la Parole; 20.00, culte, M. Rosat.

Paroisse des Forges: 8.30 et 9.45, culte, M. Schneider.

Paroisse de Saint-Jean (salle de Beau-Site): 8.30 et 9.45, culte, M. Montandon.

La Croix-Bleue: samedi 20, 20.00, petite salle, réunion présidée par M. Th. Vuilleumier.

Paroisse des Eplatures: 9.30, culte, M. Secretan; 10.45, culte de jeunesse.

Paroisse des Planchettes: 9.45, culte, M. Béguin.

Les Bulles: 11.00, culte des familles au collège du Valanvron.

Paroisse de La Sagne: 8.50, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Huttenlocher.

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Signature de l'accord horloger soviéto-suisse

L'accord horloger soviéto-suisse a été signé. La Chambre suisse de l'horlogerie, organisation faitière de l'industrie suisse de l'horlogerie, publie à ce propos un communiqué disant notamment:

«Ce protocole négocié par une délégation de la Chambre suisse de l'horlogerie, présidée par M. Gérard Bauer, de juillet 1968 à avril 1970, constitue un accord-cadre qui concrétise la volonté des parties de s'employer à mettre en œuvre — au sein d'une commission mixte instituée à cet effet — les moyens propres à accroître et à élargir leurs relations dans les domaines suivants:

— la collaboration scientifico-technique destinée à permettre aux deux industries de coopérer selon un programme à établir par la commission mixte;

— la collaboration juridico-économique, devant porter sur les questions relevant de la protection de la propriété industrielle et sur la lutte à mener en commun contre les abus de marques et d'indications d'origine;

— la collaboration économique, dont le but est de favoriser le développement des échanges commerciaux mutuels.

» L'accord repose ainsi sur trois piliers constituant un ensemble d'engagements réciproques et équilibrés. Pour des raisons pratiques, les objectifs fixés seront atteints successivement.

» A peine signé, cet accord connaît une première phase d'application: les signataires se sont entendus en effet sur un programme de collaboration scientifico-technique qui prévoit l'organisation en 1970 et en 1971 de séminaires au cours desquels des spécialistes confronteront leurs vues sur diverses questions d'ordre général et sur l'élaboration de normes standardisées à l'échelon international.»

Neuchâtel

L'EXPOSITION S. O. S. NATURE.

— Durant la première semaine de l'exposition S. O. S. nature, environ 2500 visiteurs se sont présentés au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel.

Une très belle série de vivariums montre tous nos reptiles et tous nos batraciens, espèces actuellement entièrement protégées, mais qui n'en sont pas moins gravement menacées en raison de la disparition de leur biotope.

Enfin, ours, loups, lynx, chats sauvages, ces anciens hôtes de nos pays, envers lesquels nous avons pratiqué des génocides plus ou moins complets, sont également présents.

Des panneaux se rapportant à la pêche et à la chasse dans le canton de Neuchâtel, illustrent divers phénomènes écologiques.

L'exposition fermera ses portes le 5 juillet.

Celui qui ferme les yeux pour méditer la tromperie, celui qui pince les lèvres, commet déjà le mal.

Proverbe.

La vertu elle-même offense quand elle est accompagnée de manières repoussantes. Mais considérez-la bien et vous verrez que ce n'est pas de la vertu.

Middleton.

La Chaux-de-Fonds

AVANT LE CONSEIL GÉNÉRAL

Revision de l'échelle des traitements du personnel communal

Dans son rapport au Conseil général, le Conseil communal s'exprime notamment ainsi:

Le régime des traitements du personnel communal est réglé par l'arrêté du Conseil général du 23 mars 1966, mis en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1966.

La section VPOD du personnel communal, a présenté, en novembre 1969, une demande de revalorisation des traitements. Citant les statistiques publiées dans la « Vie économique » sur les salaires du secteur privé pour toutes les branches de l'activité et pour l'industrie horlogère en particulier, sur leur évolution durant les années 1964 à 1968, les comparant enfin aux traitements des employés d'autres services publics, les représentants du personnel pensent qu'il serait judicieux de relever de 10% les chiffres de l'échelle des traitements, sans modification de la structure actuelle.

L'examen de cette requête qui touche le problème du recrutement, objet de nos constantes préoccupations, ne nous a pas laissés indifférents. En effet, les constatations émises dans les rapports à l'appui des revisions de traitements de 1961 et de 1966 restent toujours valables. Les difficultés de recrutement de personnel qualifié et stable ne se sont pas atténuées. L'attrait de salaires plus élevés occasionne des départs dans l'administration, alors que les tâches de celle-ci sont toujours plus nombreuses et plus complexes.

Il était indispensable que nous tenions compte de ces circonstances dans l'établissement d'une nouvelle échelle de traitements et que nous cherchions à l'adapter aux possibilités financières de la ville.

L'augmentation de charges découlant du rajustement du salaire réel dans le secteur privé, trouver compensation par l'introduction de mesures de rationalisation et d'économie. Sans atteindre évidemment le niveau aussi spectaculaire de l'automatisation industrielle, les méthodes de travail de nos services publics et administratifs ont considérablement évolué. A maintes occasions, nous avons pu vous renseigner sur cette évolution, sur les réductions de l'effectif du personnel et sur les économies réalisées. Nous sommes conscients que la recherche doit et peu encore être poursuivie dans ce sens avec succès; toutefois celui-ci dépend essentiellement de la qualification, du rendement et de la stabilité du personnel et de ses cadres.

Les modifications que nous proposons d'adopter, contrairement à celles de 1966, portent uniquement sur les traitements de base, l'allocation variable continuant à compenser les effets du renchérissement du coût de la vie, sur le nouveau traitement comme sur l'ancien. Soumises à l'organisation syndicale du personnel, elles ont obtenu son assentiment.

TRAITEMENT DE BASE

L'échelle des traitements proposée qui entrerait en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} avril 1970, remplacerait celle qui figurait à l'article premier de l'arrêté du Conseil général du 23 mars 1966. Nous avons cherché à l'adapter dans la mesure du possible aux conditions offertes dans l'industrie privée et dans d'autres administrations par une augmentation à peu près générale de 5%, assortie à une légère ouverture de l'éventail des traitements.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Tous les calculs étant établis sur la base de la situation existant à fin

SÉANCE DE LA COMMISSION SCOLAIRE.

Dans sa séance du 17 juin, la Commission scolaire a nommé M^{lle} Michèle Favre au poste d'institutrice. Elle a nommé en outre M^{me} Monique Humbert-Droz à la fonction d'employée de bureau au secrétariat des écoles secondaire et de commerce.

Elle a accepté, sur proposition des directions d'école, la création d'une station d'observation naturelle destinée à l'enseignement des sciences. L'aménagement de cette station, située au Col-de-Roches, sera fait partiellement par les élèves. Les informations complètes et détaillées seront données prochainement à l'ensemble de la population.

mars 1970, l'entrée en vigueur du projet d'arrêté doit, à notre avis, être prévue avec effet au 1^{er} avril 1970. Les nouvelles dispositions ne seront applicables aux titulaires de fonction publique dont les rapports de service auront cessé avant le 1^{er} juillet 1970 pour d'autres raisons que la mise à la retraite, les cas spéciaux étant réservés.

COÛT

Le coût annuel de l'augmentation des traitements de base, majorés de l'allocation variable de 14%, est estimé, compte tenu des charges sociales, à:

	fr.
a) Administration générale	620 000
b) Hôpital	415 000
c) Abattoirs	15 000
d) Service industriels	325 000
Total	1 375 000

Subventionnement du Conservatoire de musique et du Collège musical

A la suite de l'acceptation par le peuple, le 7 juin dernier, du décret cantonal accordant une augmentation du subventionnement du Conservatoire de musique et du Collège musical, le Conseil communal demande au législatif un supplément de crédit de 36 000 fr. pour couvrir la différence entre la dépense budgétée et la dépense effective résultant de ces nouvelles directives.

Le montant annuel de la subvention est ainsi porté à 90 000 fr. en faveur du Conservatoire de musique et à 70 000 fr. en faveur du Collège musical, étant entendu que sur le second poste le subsidie à verser par l'Etat, en vertu des dispositions de l'article 4 du décret précité, sera porté en déduction de la participation communale.

Réfection de l'ancien hôpital d'enfants

Installation d'un local du nouvel hôpital

Le Conseil communal sollicite du Conseil général un crédit de 264 000 francs destiné à divers travaux de réfection et d'aménagement dans l'ancien Hôpital d'enfants et pour l'installation d'un local du nouvel hôpital. Le crédit sollicité comporte les postes suivants: 1. Déplacement de dépôts de matériel (construction d'une rampe de liaison), 6540 fr.; 2. Réfections extérieures de l'Hôpital d'enfants 106 000 fr.; 3. Participation aux réfections intérieures de l'Hôpital d'enfants, 17 520 fr.; 4. Aménagement d'une logement dans l'ancien Hôpital d'enfants, 30 770 fr.; 5. Installation d'un local du nouvel hôpital aménagement de six bureaux, 85 000 fr.; honoraires d'architecte, 18 170 fr., soit au total, 264 000 fr.

● L'Office cantonal de la protection civile avait autorisé l'utilisation des abris du nouvel hôpital comme entrepôts. Actuellement, il a avisé les autorités communales qu'il allait équiper ces abris. Il est donc prévu de loger ces stocks, ainsi que les archives, dans les trois étages supérieurs de l'ancien Hôpital d'enfants. Comme ils ne peuvent pas être laissés sans surveillance, un logement de concierge devra être aménagé.

Les deux étages inférieurs du bâtiment serviront à l'installation du laboratoire de microbiologie. Le bâtiment sera l'objet d'une réfection extérieure absolument nécessaire.

● Une salle du nouvel hôpital laissée en réserve au sixième étage, d'une superficie de 82,6 m², sera subdivisée au moyen de séparations préfabriquées, pour obtenir six bureaux pour infirmières, assistante sociale et secrétariat.

Pour acquérir l'indépendance, il n'est pas besoin d'autre chose que la pratique de la plus simple économie.

E. Smiles.

Un homme est grand dans la mesure où, placé entre l'illusion et la douleur, il choisit la douleur.

G. Thibon.

La louange d'un flatteur est plus à craindre que la menace d'un ennemi.

Petit-Senn.

Les Anglais se tournent à nouveau vers d'autres joutes...



Après les joutes électorales au décevant résultat que l'on sait, les Anglais vont à nouveau se passionner pour d'autres affrontements, aux conséquences moins importantes: leur sport-roi, le football. Le « temple » de cette discipline, le stade de Wembley à Londres, est en chantier actuellement pour recevoir une nouvelle pelouse.

VAUD

Le cinéma à Lausanne

Deux seules premières visions : « Le Miroir aux Espions », d'après un roman de John Le Carré (ABC, 4 fr.), et « La Promesse », réalisé par le fils de Jacques Feyder (Capitole, 5 fr.).

La valse des reprises continue : festival de westerns à l'italienne au Cinéma Athénée avec « Il était une fois dans l'Ouest », de Sergio Leone, et dès lundi « Le Bon, la Brute et le Truand », du même Leone ; « Le Rapace », deuxième film de José Giovanni, avec Lino Ventura (Bel-Air) ; « Tant qu'il y aura des Hommes » (1954), de Fred Zinnemann (Bourg, 4 fr.) ; « Alexandre le Bienheureux » (1967), d'Yves Robert, avec Philippe Noiret (Lido).

Prolongations : on prend les mêmes et on recommence : « L'Aveu », de Costa-Gravas (6^e semaine), Palace, 6 fr. ; « Les Choses de la Vie », de Claude Sautet (5^e semaine), Georges V, 7 fr. ; « Tristana », de Luis Bunuel (3^e semaine), Colisée.

LE MIROIR AUX ESPIONS (1969) de Frank-R. Pierson, avec Christopher Jones, Pia Degermark. Image : Austin Dempster.

Le film est adapté d'un roman de John Le Carré que l'on connaît surtout pour son autre livre : « L'Espion qui venait du Froid », vendu à plus de quatre millions d'exemplaires et porté à l'écran par Martin Ritt en 1965 à l'encontre de la mode des films à gadgets : James Bond, Flint et bien d'autres de même farine.

Le Carré tente en effet de décrire le monde de l'espionnage dans sa réalité, ce monde qu'il connaît bien puisqu'il travailla au Ministère anglais des affaires étrangères. L'espion n'est pas un superman ; il est solitaire ; il est un jouet dans les mains de ceux qui l'emploient (qu'il n'a d'ailleurs jamais vus). La psychologie prend le pas sur l'action.

Cependant, pour « Le Miroir aux Espions » comme pour bien d'autres films, une obscure affaire de missiles soviétiques est à la base du scénario. Il faut envoyer un agent au-delà du rideau de fer pour l'éclaircir. Un homme neuf, sans passé, est désigné pour cette mission. Tout d'abord et ceci constitue la première partie du film, l'agent sera instruit : se battre, ne faire confiance à personne. Puis il passera à l'action en Allemagne de l'Ouest, une action qui, inutile de le dire, n'intéresse personne parmi le

public. Par contre quelques acteurs font semblant de la vivre avec un minimum d'intensité. Le film reste donc parfaitement extérieur. De plus, son contenu idéologique et psychologique laissent fortement à désirer. (ABC, 4 fr.)

LA PROMESSE (1969), film de Paul Feyder, avec Jacqueline Bisset, Jean-François Maurin et Pierre Zimmer.

« La Promesse » raconte l'étrange histoire d'amour d'un petit garçon de onze ans et d'une jeune femme, so-disant fille de l'ami du maître de maison, mais qui fut en réalité sa maîtresse.

En fait, le film séduit plus par son ton que par sa mise en scène classique. Le mérite en revient donc au scénariste, Gérard Brach, le collaborateur de Polanski. On retrouve dans « La Promesse » tous ses thèmes favoris qui mêlent fantastique et lyrisme : un lieu clos, une vieille maison de maître perdue dans la campagne ; des personnages apparemment comme vous et moi, mais qui se révèlent peu à peu dans des actes quotidiens et mystérieux ; l'explication d'un comportement par un choc psychologique passé : le petit François a perdu ses parents dans un accident de voiture et il est resté bloqué avec eux avant d'être dégagé. Parvenant à nous faire partager la vision de l'enfant, le film est attachant, mais certainement pas très important pour le cinéma. (Capitole, 5 fr.)

P.-S. : Avec la fin de la saison cinématographique 1969-1970, nous mettons ici un terme à notre chronique habituelle. Nous la reprendrons au début de septembre, lorsque de nouvelles premières visions intéressantes réapparaîtront.

M. S.

GAIN accessoire

durant loisirs par activité auxiliaire dans travail de domicile (surveillances et contrôles en uniforme lors de manifestations) S'annoncer à Securitas S.A., 1005 Lausanne, rue du Tunnel 1. Tél. 021 22 22 54

Fête à Lausanne: les partis politiques ne veulent pas se mouiller

La Fête à Lausanne démarre vendredi sur le coup des 19 heures. Une petite réception va marquer l'arrivée des invités du nord du canton qui vont animer la place du Château. La fête a-t-elle été officialisée ? Ni trop... ni trop peu. Toujours est-il que l'appui financier des autorités, destiné à couvrir les frais, va donner de l'eau au moulin. Faut-il le répéter ? Les organisateurs, les participants, les artistes et les musiciens travaillent « à l'œil ». Seuls les concessionnaires de boissons, les vendeurs de saucisses grillées, les restaurateurs et les forains versent un certain montant pour la location des emplacements.

Quelques innovations sympathiques méritent d'être relevées au passage. Jusqu'ici, les enfants avaient été quelque peu oubliés. Cette lacune est maintenant comblée. Le paradis des gosses va déployer ses « folles joies » tout autour de la Cathédrale. Des jeux, des démonstrations et des distributions gratuites de chocolat auront lieu. Il y aura même un concours de masques et, bien sûr, le traditionnel manège de poneys. Enfin, pour les personnes qui redoutent les « grimées vers les hauts », un service de bus spécial effectuera régulièrement la liaison entre la place Centrale et la place du Château.

La Fête à Lausanne, c'est avant tout des heures de détente, de distractions et surtout de fraternité. Les colonies italienne et espagnole se produiront à l'enseigne du folklore et de la bonne humeur. Entre deux « trinquées », les « fêtés » pourront goûter les plaisirs de la musique populaire roumaine, interprétée par un orchestre typique de grand renom, à moins qu'ils ne portent leurs préférences sur le pop ou encore sur les yodleurs.

Deux mots sur la rue du « logement » qui va occuper les abords immédiats du Palais de Rumine. Le public pourra faire connaissance entre autres avec le Mouvement populaire des familles et l'Association vaudoise des locataires, ou bien s'arrêter de

vant l'échoppe de la Chambre vaudoise immobilière (dont les activités sont si mal connues !...)

Si les syndicats et les groupements libertaires seront dans le « bain », il n'en sera pas de même pour les partis politiques lausannois. Le Comité d'organisation — présidé par Marx Lévy — déplore leur absence. Cette « descente dans la rue » inoffensive aurait pourtant été une excellente occasion pour approcher la population avec

laquelle les partis se plaignent d'un manque de contacts.

Edmond Lavanchy, l'un des représentants de la ville au sein de l'association Fête à Lausanne, a fait une intéressante suggestion : pourquoi ne pas créer aussi le coin du civisme ? On pourrait y mettre sur pied des forums, tout comme à Hyde Park, à Londres. Une idée qui mérite d'être retenue pour la prochaine fois.

(K. Sch.)

Piccola opera à Montreux

Le plaisir des auditeurs par le plaisir des exécutants, telle pourrait être la formule qui réunit autour de Daniel Reichel des instrumentistes, des chanteurs et des danseurs de notre pays.

Le programme présenté mardi soir à Montreux était bien équilibré. Après une ouverture de Cavallieri, courte et sans beaucoup de relief, nous avons eu l'occasion d'entendre une jeune pianiste de La Tour-de-Peilz : Ferline Studi. On imagine assez les sentiments d'une artiste qui, à vingt ans, affronte le public pour la première fois avec l'accompagnement d'un orchestre ; c'est une carrière qui se joue. Ferline Studi a joué avec succès ; elle a du caractère ; son choix le prouve ; un concerto de Mozart est toujours une pièce périlleuse ; il exige un toucher net et sensible, et un sens rythmique éprouvé. Nous avons trouvé chez Ferline Studi ces qualités indispensables ; elle n'a pas craint d'affirmer la primauté du piano sur l'orchestre qu'elle a entraîné dans un mouvement vif, mais toujours maîtrisé. La qualité de son toucher apparut surtout dans le bis qu'elle accorda au public ravi : une sonate de Scarlatti. Autre qualité prometteuse : le soin mis à établir les plans sonores.

Monteverdi est un génial créateur de la Renaissance. Sa mise en musique d'un épisode des Croisades d'après Le Tasse confie à un récitant le soin de narrer les événements qui sont dansés sur la scène. Il s'agit en fait d'une gageure de vouloir plaire au public d'aujourd'hui par ce spectacle au rythme lent, à la chorégra-

phie statique et à l'italien vieillie.

Et pourtant, grâce à Philippe Huttenlocher, basse, récitant, Asa Lanova et Philippe Dahlmann, danseurs, (voix chantées : Basia Retchitzka et Claude Traube), nous avons été souvent étreint par l'émotion.

Les Tréteaux de Maître Pierre sont presque une farce. Manuel de Falla a imaginé Don Quichotte assistant à la représentation d'un théâtre populaire ; on y joue les angoisses et la délivrance par son mari de Mélisandre, chrétienne prisonnière des Maures. Don Quichotte ne peut s'empêcher d'intervenir quand il voit s'organiser sur la scène la poursuite des fuyards ; il tue tous les acteurs, pendant que Maître Pierre se lamente.

C'est fort bien joué et très drôle. Gaston Passet campe un Don Quichotte plus vrai que nature et Basia Retchitzka un jeune présentateur volubile et moqueur. Les jeux de scène et les décors imaginés par Erwin Huppert sont tout à fait remarquables.

Les artistes de Piccola Opera ont mis au point un spectacle très soigné et, s'ils se sont fait plaisir autant qu'à nous, ils doivent être bougrement satisfaits.

A. Go.

Meilleur marché, un tapis

König en vaut deux

Trois magasins à votre service

Bas du Petit-Chêne - Rue de Bourg 14 - Place Saint-Laurent 22
Lausanne

Entre deux achats, inutile de rentrer à la maison, les Milk-bars Fermière à la rue Saint-François et à la rue Saint-Laurent vous proposent un grand choix de spécialités.



ADHÉREZ A LA

Société vaudoise de crémation

fondée en 1890, et qui a reçu à ce jour plus de 14 000 membres. Conditions et renseignements au bureau, Caroline 1, à Lausanne, tél. 22 15 33.



Tél. (024) 2 49 95

3 spécialités

- ★ Les filets de perches aux morilles
- ★ Gratin de fruits de mer
- ★ La paella du Liceo de Barcelona

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10.000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Banque Procrédit, 1002 Lausanne, rue de Bourg 43, Tél.: 021/23 49 65

X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Cinéma lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53

14.30 17.00 20.00 22.10 16 ans

Première vision

Le jeu dangereux des agents secrets où tous les coups sont permis !

LE MIROIR AUX ESPIONS

d'après le best-seller de J. Le Carré Ch. Jones, R. Richardson, P. Rogers, A. Hopkins, Pia Degermark Technicolor

Bel-Air Tél. 23 53 12

14.30, 17.00, 20.30 12 ans
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans

Le film poignant de José Giovanni Lino Ventura dans le meilleur rôle de sa carrière !

LE RAPACE

Musique: Los Incas Eastmancolor

Athénée Tél. 23 24 12

14.00 17.15 20.30 16 ans

Ce soir, nocturne à 23.30

Le plus grand western de tous les temps ! Charles Bronson, Claudia Cardinale, Henry Fonda dans

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST

réalisé par le grand maître S. Leone Panavision Technicolor Parlé franç.

Bourg Tél. 22 86 22

En franç. 14.30 19.00 21.00 18 ans
En angl. 17.00

Plus de ciné-lunch jusqu'en automne

Le film à voir et à revoir ! 8 oscars !

TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES

avec Burt Lancaster, Montgomery Clift, Frank Sinatra Faveurs susp à 21.00 Prix Fr. 4.- 5.- 6.-

Atlantic Tél. 22 11 44-45

14.30 17.00 20.30 18 ans

Ce soir, nocturne à 23.30

Un film « romantique » de S. Gobbi Le genre d'aventure dont chacun a rêvé... Marie-France Boyer et Pierre Vaneck dans

L'ÉTRANGÈRE

« Erotique sans vulgarité. » (« Le Canard enchaîné »)

Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30 16 ans

Samedi, nocturne à 23.15

LA PROMESSE

Jacqueline Bisset, Giselle Pascal, Pierre Zimmer, Jean-François Maurin, Marc Porel Eastmancolor Mise en scène: Paul Feyder

Colisée Tél. 32 51 25

15.00, 17.00, 20.30 16 ans

Quatrième et dernière semaine

Quelques jours encore Catherine Deneuve dans le chef-d'œuvre de Luis Bunuel

TRISTANA

«... est d'ores et déjà un classique du 7e art.» (Freddy Buache)

Métropole Tél. 23 62 22

Horaires d'été:

Lundi au vendr.: 14.30, 20.30 16 ans
Sam. et dim.: 14.30, 17.00, 20.30
Sam., nocturne à 23.00

H. Salvador, M. Galabru, J. Le Poulain

Vous éclaterez avec le nouveau roi du rire

ET QU'ÇA SAUTE!

Couleurs - Scope

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 16 ans

Ce soir, nocturne à 23.15

Un superwestern. Un homme différent dans un rôle différent Elvis Presley dans

CHARRO!

Parlé français Technicolor

Palace Tél. 22 13 30

14.30 17.30 20.30 16 ans

Ce soir, nocturne à 23.30

Le nouveau Costa Gavras le réalisateur de « Z »

L'AVEU

avec Yves Montand et Simone Signoret Scénario, adaptation et dialogues de Jorge Semprun Fav supprimées

Georges V. Tél. 23 43 31

14.00 16.15 18.15 20.15 22.15 16 ans

Première suisse - 5e semaine

Michel Piccoli et Romy Schneider dans le film de Claude Sautet

LES CHOSES DE LA VIE

N'iriez-vous voir qu'un film dans l'année que ce serait celui-ci qu'il faudrait choisir Faveurs supprimées

Romandie Tél. 23 47 64

14.30, 17.00, 20.30 12 ans

Louis de Funès et toute la brigade du rire dans

LE GENDARME DE SAINT-TROPEZ

Incontestablement le meilleur « de Funès », avec Michel Galabru, J. Lefebvre Cinémascope Couleurs

Lido Tél. 23 21 44

14.00 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 12 ans

La performance de l'éblouissante Marlène Jobert - Philippe Noiret dans un rôle en or !

ALEXANDRE LE BIENHEUREUX

d'Yves Robert dont on n'oublie pas « La Guerre des Boutons ». A pleurer de rire! - Eastmancolor

Corso-Renens Tél. 34 00 35

20.30 16 ans

Charles Bronson

PANCHO VILLA

GENÈVE

A propos de la conférence mondiale des chrétiens pour la Palestine

L'article de Pearl Grobet-Secrétan, intitulé « Conférence mondiale des chrétiens pour la Palestine », que nous avons publié dans notre numéro du 16 juin a suscité quelques remous parmi nos lecteurs. On nous prie de publier à ce propos un article du théologien protestant Jacques Ellul paru dans « Réforme » du 30 mai. En voici d'importants extraits :

LES CHRÉTIENS ET BEYROUTH

1. Conférence mondiale des chrétiens ? Qui les a convoqués et comment ont-ils été choisis ? Il y a eu des choix préalables et on a réuni des chrétiens au préalable d'accord avec l'objectif de cette réunion et décidés à condamner l'Etat d'Israël. Il y a eu, dans cette convocation, un refus de dialogue et une volonté de prise de position unilatérale. C'est en fonction de cela qu'ici je prendrai moi aussi une position unilatérale.

2. Je maintiens que je déplore qu'Israël devienne un Etat comme les autres et utilise les moyens militaires. Mais comment ne pas reconnaître qu'il y est contraint et qu'il obéit à la nécessité, ce qui ne veut pas dire la justice ?

3. Je suis bien d'accord lorsqu'on condamne un système politico-religieux. Par conséquent, pour Israël je condamne aussi cette confusion. Mais j'attends des mêmes participants chrétiens de cette assemblée de Beyrouth :

une condamnation sans équivoque des Etats arabes, également pour un bon nombre d'entre eux politico-religieux.

4. Je suis scandalisé par l'hypocrisie qui consiste à condamner d'un côté l'Etat d'Israël tout en se donnant bonne conscience en condamnant de l'autre côté l'antisémitisme. On aime bien les Juifs, c'est sûr. Mais les bons Juifs, c'est-à-dire ceux qui se laissent égorger, déporter, massacrer : alors là la conscience indignée des chrétiens condamnera leurs oppresseurs. Mais il y a des mauvais Juifs : ceux qui se défendent. Voilà exactement où se situe l'amour des Juifs allié à la condamnation de l'Etat d'Israël.

5. L'appel de Beyrouth condamne la façon dont les Juifs utilisent la Bible pour justifier leur établissement en Palestine. Faut-il rappeler à ces vertueux exégètes que la Bible est d'abord le livre des Juifs et qu'ils ont

peut-être le droit de la lire, comme ils l'ont lue depuis deux mille cinq cents ans ? Les mêmes vertueux exégètes vont-ils expliquer comment il faut lire le Coran, et que le Coran ne leur donne pas du tout le droit d'occuper par conquête la moitié du rivage méditerranéen ?

6. On ne cesse de parler du peuple « palestinien » et de ses droits à occuper la Palestine. C'est une affreuse comédie. Il n'y a pas de peuple palestinien : c'est là une création artificielle de la propagande des vingt dernières années. Quand on songe aux vagues successives d'invasions qui ont couvert la Palestine, on se demande d'où les occupants de la Palestine de 1948 tenaient leurs droits imprescriptibles ! Les « Palestiniens » étaient des Arabes occupant cette terre, mais sur quoi repose le droit à l'occuper ? En quoi étaient-ils distincts des Syriens, des Jordaniens, etc. si ce n'est sur l'ancienneté, alors que les Juifs y étaient avant ? Si c'est sur la conquête, alors les Juifs y sont.

Il n'y a aucun « droit » imprescriptible des Palestiniens. Sinon, remettons en cause aussi le partage de l'Allemagne et de la Pologne. Remettons en cause l'expulsion des Lettons, des Lituaniens, des Estoniens... Il y aurait cent exemples de cet ordre.

Je suis tout à fait d'accord que la misère des cent mille (ou trois cent mille) Palestiniens qui ont été expulsés il y a vingt ans a été grande, et ceci est désolant. Mais s'il n'y a pas eu de solution, c'est avant tout la faute des pays arabes qui n'ont pas voulu les recevoir.

On a fabriqué et entretenu un abécès palestinien comme une arme de guerre contre Israël.

Il y a vingt ans, les Palestiniens n'étaient pas un « problème ». On pouvait facilement sinon apaiser toutes les souffrances, au moins les abréger de beaucoup. Il restait la profonde souffrance de gens expulsés de chez eux. Oui. Mais je demande alors que l'on remette en cause tous ces problèmes, au lieu d'en monter en épingle un seul. Par exemple je demande aux signataires de l'appel de Beyrouth de signer une condamnation ferme du Nord-Vietnam dont le gouvernement aussitôt installé a expulsé au moins un million cinq cent mille Vietnamiens, parce qu'ils n'étaient pas d'ac-

cord avec le régime ou parce qu'ils étaient catholiques. Leur expulsion est aussi scandaleuse que celle des Palestiniens.

7. L'argument qui pour moi reste décisif pour Israël, est le suivant : tous les Etats arabes peuvent survivre à des défaites. Si Israël est vaincu, il disparaît totalement. Les Palestiniens peuvent sans mal être reçus dans les nombreux pays arabes, les Juifs nulle part. Israël est parfaitement encerclé de puissances ennemies dont aucune n'est vitalement menacée : Israël est vitalement menacé.

Israël est le seul Etat du monde qui se batte vraiment le « dos au mur ».

8. J'accepte en réalité parfaitement la position des gens réunis à Beyrouth à condition qu'elle soit franche. Si l'on me dit : « J'aime les Arabes de façon inconditionnelle et quoi qu'ils fassent parce que j'aime les Arabes. Je déteste l'Etat d'Israël parce qu'il a vaincu les Arabes, et parce qu'il est aidé par les Etats-Unis. Je suis malheureusement ému par le malheur des Palestiniens expulsés, alors que les autres me sont indifférents. Je veux la destruction d'Israël parce que c'est un bastion de civilisation occidentale. Or, seules les civilisations du tiers monde me paraissent bonnes. » Si on me dit cela, je n'ai aucune critique à formuler. C'est une affaire de choix personnel, irrationnel, d'idéologie et de propagande. Je l'accepte.

Ce que je ne puis tolérer, c'est l'hypocrisie qui consiste à présenter cela comme une attitude « chrétienne », à l'annoncer à partir de la justice et de pseudo-principes (le droit des peuples...) de conscience et à invoquer la liberté, en déclarant que c'est le peuple palestinien qui lutte pour la liberté. Que l'on me parle de haine du Palestinien pour Israël, oui. Je l'admets et je comprends. Que l'on parle du « combat pour l'homme et la liberté », je réponds : c'est une dérision.

Et je constate avec amertume que l'attitude des chrétiens utilisant soit la Bible, soit une théologie pour justifier leurs prises de position politiques passionnelles, se reproduit sans fin aujourd'hui comme à toutes les époques les plus équivoques et perverses de l'Eglise.

Jacques ELLUL.

Ne fais rien que ton ennemi ne puisse savoir. Sénèque.

CHRONIQUE VAUDOISE

XV^e FESTIVAL DE LAUSANNE

Retour d'un météorite

Le premier concert que donnait l'Orchestre national de Paris, à Lausanne, débuta par une création mondiale, les « Six Pièces pour orchestre », d'Armin Schibler, qui étaient très intéressantes, ceci à plus d'un titre. En effet, il fallait une immense virtuosité d'orchestre pour vaincre toutes les difficultés de ces pièces. Toutes les mélodies ressortaient, un peu plaintives, à travers un bruit de fin du monde, accompli par les percussions surtout. Jean Martinon, le chef titulaire du « National » et ses musiciens remportèrent un gros succès. Le compositeur, qui était dans la salle, vint lui aussi saluer.

Mais déjà la soirée se poursuivait avec le « Concerto N° 5 » en mi bémol majeur, pour piano et orchestre, op. 73, dit « L'Empereur », de Ludwig van Beethoven, que les Lausannois ont déjà pu entendre cette saison à l'OSR. Mais cette fois ce n'était pas Emil Gillels qui était au clavier, mais le pianiste italien Arturo Benedetti Michelangeli, et je crois qu'il vaut la peine qu'on s'y attarde un peu. Michelangeli éclata un beau jour de 1939 dans le ciel genevois. Il fut le premier lauréat du Concours international d'exécution musicale. Il y remporta un énorme succès et gravit d'un coup les échelons de la gloire. Il avait 19 ans. Il donna encore quelques récitals, puis disparut complètement des scènes. Maladies et crises spirituelles s'enchevêtrèrent pour en former les causes.

C'est donc un homme énigmatique qui interpréta le concerto « L'Empe-

reur », de manière très décontractée. Il est doué d'une technique impeccable. Il a des sonorités magnifiques et lumineuses. Les gammes de l'andante furent jouées de façon romantique, moins calme que Gillels à qui il fut inférieur dans ce mouvement. L'orchestre a repris les thèmes avec une hauteur et une profondeur formidables.

Un mot enfin sur la « Symphonie N° 4 » en mi mineur, op. 98, de Johannes Brahms, qui fut rendue magistralement par le « National ». Tous les thèmes, tous les instruments ressortaient. C'était clair et non pas touffu comme est souvent rendue l'œuvre de Brahms.

Le concert se termina par des bis... le « Cantique suisse » et la « Marseillaise ». Sympathique initiative...

Jean Martinon dirigea splendidement ce concert. Il y mit de la vie, de la finesse et sa personnalité. Il sut mettre en évidence tous les timbres d'orchestre. Un grand chef à la tête d'un grand orchestre !...

Danyel GRIVEL.

A nos abonnés vaudois

Très prochainement vous trouverez encarté dans le journal un bulletin de versement que nous vous prions de bien vouloir utiliser pour le paiement de votre abonnement.

D'avance nous vous en remercions.

Nous profitons de rappeler à quelques-uns de nos lecteurs que leur abonnement n'est pas à jour.

Le Conseil d'administration, la direction et le personnel de la COBAL

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

OSCAR DESGALIER

leur ancien et dévoué directeur du dicastère de gypserie-peinture.

L'incinération aura lieu à Lausanne, samedi 20 juin 1970.

Culte au temple de Bellevaux à 13 h. 30. Honneurs à 14 h.

coop

AU RAYON SPORTS
troisième étage

Table de camping. Plateau synthétique résistant aux intempéries, 83x63 cm. Pieds en tube d'acier à hauteur réglable 29.-

Fauteuil Lord, monture en tube d'acier zingué, couleur or émaillée. Accoudoirs en bois. Rembourrage en mousse synthétique recouvert tissu avec dessin à fleurs 25.-

Lit de camp à trois pieds, monture en tube d'acier zingué, pliable, dessus rembourré à ressorts intérieurs, 195x70x4 cm., tête réglable. Idéal comme lit de secours à la maison 40.-

Chaise relaxe Etoile, pliable. Monture en tube d'acier zingué, couleur or émaillée au four. Accoudoirs en bois. Rembourrage en mousse synthétique, recouvert tissu en couleur avec dessin à fleurs. Réglable en cinq positions différentes 59.-

Réchaud à gaz, deux feux, modèle Domino 59.50

Bonbonne de gaz 49.50

Jeux de casseroles 34.50 41.-

Glacière, contenance 24 litres 25.-

Petit gril de table, simple et pratique 27.80

Grand barbecue Le Creuset, sur pieds. Offre un très large foyer entre deux «joues» de fonte. Convertible en rôtissoire. Excellent mouleur à pile. Pour dix brochettes, huit côtelettes ou deux côtes de bœuf 155.-

Le meilleur parmi les... Mélior !

Gril perfectionné, avec planche à raclette, thermomètre, fourchette et cuillère, trousse de transport et de rangement, moteur 199.-

Gril-broche mallette, avec pieds rabattables, Grill-Motor, prêt en soixante secondes. Avec moteur

modèle normal 118.-

modèle BIG 148.-

Un Mélior qui a fait ses preuves !

Pour la broche et la grillade, inox, sur pieds, avec moteur 75.-

ACCESSOIRES:

Allume-feu, en tube (pâte d'alcool) 3.50

Spatule, pince, fourchette à embrocher, pièce 3.50

Charbon de bois 3 kg. 2.70 10 kg. 9.-

Panoplie pour le gril, cinq pièces 15.80

Gant d'amiante 3.90

AVEC TIMBRES COOP!

Vous trouverez aux Grands Magasins **AU CENTRE**

tout le matériel de base indispensable et les accessoires utiles pour dormir, manger et vivre dans la nature.

Grands Magasins **au centre** Lausanne
Rue St-Laurent 24-30

« Soyouz 9 » a atterri après avoir battu le record de durée des vols spatiaux

Le vol de « Soyouz 9 » est terminé. Le vaisseau cosmique soviétique a atterri avec succès, à 14 h. 59 locales (12 h. 59 suisses) à 75 km. à l'ouest de la ville de Karaganda (Kazakhstan), a annoncé Radio-Moscou, qui a précisé que Nikolaev et Sevastianov se portent bien. « Soyouz 9 », qui a largement battu le record de durée dans l'espace, a effectué un vol de 17 jours 16 heures 59 minutes. Le précédent record, établi en décembre 1965 par James Lovell et Frank Borman à bord de « Gemini 7 », était de 13 jours 18 heures 35 minutes. Radio-Moscou a encore précisé que les moteurs de bord de « Soyouz 9 » ont assuré un « atterrissage en douceur » de la cabine.

BÂLE : 32^e Congrès de la VPOD

Dans un discours prononcé à l'occasion du 32^e congrès national de la Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD) qui s'est ouvert vendredi à Bâle Hermann Mueller, président fédératif de Zurich, a mis l'accent sur les transformations souhaitées des structures économiques, l'élimination de l'iniquité sociale et l'attribution au personnel des services

publics de la part du produit social national qui lui revient légitimement puis il salue les délégués de la Confédération internationale des services publics et ceux des dix autres fédérations syndicales du pays.

L'assemblée des délégués qui se réunit tous les trois ans, a abordé les thèmes de l'assurance de la médecine, de la médecine du travail de l'automatisation et du pouvoir de décision. Ces problèmes ont fait l'objet des rapports élaborés par des commissions d'experts et leurs travaux sont discutés pour la première fois lors d'un congrès syndical au cours d'une table ronde.

La VPOD compte plus de 39 000 membres répartis dans 208 sections et occupés dans les divers secteurs de la fonction publique. Ils sont représentés par plus de 600 délégués ou invités.

Londres: La défaite est consommée

H. Wilson a admis, hier, sa défaite et l'a attribuée aux déclarations du chef conservateur M. Heath, qui avait évoqué la possibilité d'une dévaluation de la livre sterling. Pour Wilson, le nombre des abstentionnistes n'est également pas étranger à sa défaite. Il s'est rendu, vendredi en fin d'après-midi, à Buckingham pour présenter sa démission à la souveraine. Celle-ci a reçu ensuite le chef actuel de l'opposition et lui a demandé de former le nouveau gouvernement. C'est ensuite que M. Heath a fait une déclaration.

Parmi les personnalités battues, on compte plusieurs ministres, ainsi M^{me} Jenny Lee, veuve de l'ancien chef travailliste Aneurin Bevan.

Vendredi, à 13 h., les conservateurs s'installaient en tête avec 269 sièges, en gagnant 63 et n'en perdant que six. De leur côté, les travaillistes ne voyaient pas leurs pertes (61 sièges) s'équilibrer avec leurs gains (9) et n'obtenaient que 251 représentants. Le Parti libéral, quant à lui, semble en voie d'effacement, avec trois sièges seulement (gain : zéro, pertes : 3).

● MOSCOU. — L'URSS et la Suède, profondément inquiètes de la situation dangereuse existant au Sud-Est asiatique, soulignent dans un communiqué la nécessité du retrait de toutes les forces étrangères d'Indochine « pour donner aux peuples de ces pays la possibilité d'exercer leur droit à déterminer librement leur avenir ». Ce communiqué est diffusé par l'Agence Tass à l'issue des conversations des chefs de gouvernement des deux pays, MM. Kossyguine et Palme. Les deux pays se déclarent également inquiets des dangers croissants que les événements du Moyen-Orient font courir à la paix. M. Kossyguine a accepté l'invitation de se rendre en Suède à une date encore à fixer.



LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ L'ÉCHEC ÉLECTORAL DES TRAVAILLISTES

Tous les sondages d'opinion donnaient la victoire au Labour Party comme certaine, ils ne différaient que sur la marge du succès, de 2 à 12% d'avance sur les conservateurs. Même la presse, conservatrice dans sa grande majorité, ne mettait pas en doute la défaite des torys.

Les résultats démontrent combien les sondages d'opinion peuvent se tromper et tromper les électeurs. Car le nombre très élevé des abstentionnistes pour la Grande-Bretagne est sans doute dû à l'assurance que la partie était gagnée et qu'il était inutile d'aller voter. Les sondages d'opinion ont endormi la vigilance des électeurs travaillistes. Ils eussent bégayé autrement s'ils avaient pensé que le gouvernement était en péril.

Mais il y a sans doute d'autres causes à cette défaite du gouvernement Wilson. C'est d'abord le renchérissement qui suivit la dévaluation de la monnaie. La masse des électeurs et surtout des électrices a été beaucoup plus sensible à l'augmentation des prix qu'à l'amélioration de la balance des paiements. Ce renchérissement a eu lieu alors que le gouvernement bloquait les salaires pour assainir l'économie et les finances de l'Etat. L'électorat ouvrier qui reste la force essentielle du Labour Party a senti baisser son niveau de vie, le nombre considérable des grèves sauvages de ces dernières années était l'expression du mécontentement de la classe ouvrière que le conflit du gouvernement avec les syndicats, pour discipliner la classe ouvrière, n'a fait qu'accroître.

Les ouvriers n'ont pas voté conservateur, mais sont restés chez eux.

Ils auront plus de facilité de défendre leur pain quotidien contre un gouvernement conservateur que contre un gouvernement socialiste, soucieux de gérer un Etat capitaliste encore très routinier. Les réformes apportées par le gouvernement dans la vie publique, l'introduction du système décimal, l'abolition des entraves mises par le conservatisme au divorce ou à l'avortement, n'ont pas influencé l'électorat ouvrier souvent très conservateur dans tout ce qui touche la famille et les mœurs.

La perspective de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun qui s'accompagnera d'une nouvelle et sensible hausse du coût de la vie et de dépenses nouvelles pour l'Etat a certainement joué un rôle important. Les avantages économiques lointains pour le pays n'ont pas fait le poids devant les sacrifices immédiats que les travailleurs et les consommateurs devront consentir.

D'autre part, Wilson n'a pas fait de promesses électorales, n'a pas présenté de programme économique et social susceptible d'enthousiasmer ses électeurs; il demandait la confiance pour continuer une politique qui fut surtout d'austérité et de renchérissement.

Le Parti communiste britannique qui a présenté des candidats dans 53 circonscriptions, sans aucune chance de succès, a naturellement discrédité auprès des ouvriers la politique gouvernementale. Car il n'a pas présenté de candidats dans les circonscriptions conservatrices pour combattre la réaction, mais dans les cercles électoraux ouvriers. Son action a enlevé au Labour un nombre de voix minime,

mais il a jeté le trouble, la méfiance et augmenté l'abstentionnisme.

Les conservateurs ont fait de grandes promesses. Opposés à la politique militaire de Wilson de dégelage à l'est de Suez, vont-ils renouveler la politique impérialiste de la Grande-Bretagne? ils ont critiqué la politique de Wilson à l'égard des Etats racistes du sud de l'Afrique, vont-ils armer l'Afrique du Sud et la Rhodésie ou engager la guerre coloniale contre le régime de Salisbury?

Wilson était décidé à marchander avec ténacité l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun. Le chef des conservateurs, Heath semble vouloir y adhérer à n'importe quel prix. Le problème du renchérissement demeurera et les syndicats ne seront plus tenus par la politique travailliste à une retenue dans leurs revendications. Heath a promis de domestiquer les syndicats et de juguler les grèves. Le coup de barre à droite qui se produira à l'intérieur va ressouder le mouvement syndical et le groupe parlementaire du Labour Party pour mener la vie dure à la majorité conservatrice. Le Parti conservateur devra aussi compter avec son enfant terrible, Powell, un raciste convaincu, une espèce anglaise de notre Schwarzenbach qui voudrait rejeter du Royaume-Uni quelques millions de citoyens britanniques de couleur. Powell a déjà annoncé qu'il allait s'amuser à la Chambre des communes et Heath a assuré qu'il ne ferait pas partie de l'équipe gouvernementale. Heath aura une majorité parlementaire confortable, mais un peuple travailleur combatif décidé à prendre sa revanche.

Jules HUMBERT-DROZ.



L'OPINION DE MAX WEBER SALAIRES ET PRODUCTIVITÉ

La statistique générale de l'OFIAMI sur les salaires et les traitements, faite chaque année en octobre, englobe environ 1,1 million de travailleurs. Elle est donc assez représentative. Les résultats pour 1969 viennent d'être publiés dans « Volkswirtschaft »; nous allons les comparer à ceux de l'année précédente:

	1968	1969	Augmentation
Ouvriers	6,24	6,61	5,9%
spécialisés	6,92	7,31	5,7%
non spécialisés	5,77	6,12	6,0%
Ouvrières	3,99	4,28	7,0%
spécialisées	4,43	4,65	5,4%
non spécialisées	3,90	4,20	7,3%

Pour les travailleurs adultes au total (hommes et femmes), il y a eu en moyenne une augmentation de salaire de 6,1%. Celle des jeunes gens a été plus forte: 6,9% pour les jeunes hommes et 7,6% pour les jeunes filles. Le salaire horaire moyen des jeunes a été ainsi, l'an dernier, de 4 fr. 15 pour les garçons et de 3 fr. 45 pour les jeunes filles.

Pour les salaires mensuels des employés, on obtient les chiffres moyens suivants (en francs):

	1968	1969	Augmentation
Hommes	1651	1747	5,9%
Femmes	1041	1106	6,3%

Les employés sont rangés en trois catégories entre lesquelles les différences de salaire sont très importantes. Chez les employés hommes, la première catégorie offrait, en automne dernier, un salaire moyen de 2021 fr., la troisième un salaire de 1278 fr. Chez les femmes, les salaires correspondants étaient de 1392 fr. et de 892 fr.

L'augmentation de salaire moyenne pour tous les employés se situe à 6%.

L'amélioration des salaires réels

Ce qui importe pour le travailleur, ce n'est naturellement pas l'augmentation nominale, mais celle du pouvoir d'achat. Au cours de la dernière année, le renchérissement a été modéré, de sorte qu'un peu plus de la moitié de l'augmentation nominale représente une augmentation réelle. Mais il faut bien préciser qu'il s'agit de chiffres moyens et qu'ils peuvent fort bien ne pas concerner les cas particuliers. Mais nous sommes contraints de traiter avec des moyennes,

afin de pouvoir suivre l'évolution des salaires.

L'augmentation des salaires réelle a été, en 1969, un peu supérieure à celle de 1968. L'OFIAMI a estimé cette augmentation à 2,6% en 1968 et à 3,7% en 1969 pour les ouvriers, à 3,1% en 1968 et à 3,6% en 1969 pour les employés. Il est réjouissant

de constater que les employés s'en tirent mieux, car, pendant plusieurs années, les salaires augmentaient moins que les salaires réels. Mais les ouvriers s'en tirent moins bien ces deux dernières années, comme nous allons le montrer.

L'Arbeitgeber Zeitung (réd.: l'organe patronal) a qualifié l'augmentation des salaires de l'année dernière d'« extraordinaire ». Elle prouverait, selon ce journal, que l'augmentation de la productivité de l'économie a été répercutée jusqu'au niveau des travailleurs. Mais ce journal ne dit rien de la productivité, sinon on aurait vu qu'elle n'a profité que partiellement aux travailleurs.

Nouvelle amélioration de la productivité

Selon la statistique du revenu national, le produit national réel, c'est-à-dire qu'on y a soustrait le renchérissement, a augmenté de 5,2%. Pour juger de la productivité, il faut tenir compte en outre des modifications du nombre de personnes employées. Dans l'industrie et les services, ce nombre a augmenté de 1,2%. Dans l'agriculture, il a diminué, de sorte que le nombre des personnes occupées a augmenté finalement de 1%. Par tête de travailleur, le produit national réel n'a pas augmenté de 5,2%, mais de 4,2%. On peut prendre ce chiffre comme étalon de la productivité.

L'augmentation du salaire réel moyen des ouvriers et des employés (3,7 et 3,6%) n'a donc pas atteint celle de la productivité. Et cela était déjà le cas une année auparavant. En 1968, le produit national réel avait augmenté de 4,0% et le nombre des personnes occupées de 0,2% environ,

de sorte qu'il en résulte une amélioration de la productivité de 3,8%. C'est plus que l'augmentation réelle des salaires mentionnée plus haut (2,6 et 3,1%).

Les chiffres qui concernent la statistique du revenu national sont des estimations et il y a des lacunes. La statistique de l'emploi n'est malheureusement pas complète non plus. C'est pourquoi la précision du chiffre situé après la virgule n'est pas absolue. Mais les données sont exactes dans leurs grandes lignes. En tout cas, on peut conclure que les travailleurs n'ont pas vu leur salaire augmenter dans la même mesure que la productivité au cours des deux dernières années. On a entendu dire trop souvent que les augmentations de salaires sont, dans notre pays, la cause du renchérissement général; on voit que cette affirmation ne repose sur rien.

A la suite de la réévaluation allemande, on a parlé ici et là (même chez des économistes) d'une « inflation de l'adaptation ». Nous n'avons jamais suivi cette théorie, car nous la considérons comme fautive. Mais si, au cours de l'année courante, l'augmentation des salaires devait devenir plus forte, nous ne la considérerions que comme une compensation visant à rattraper l'amélioration de la productivité.

Max WEBER.
(« Tagwacht ». Traduction: J.-P. Métral.)

Sécurité sociale: Où l'on mesure certains retards...

Une conférence économique et sociale s'est réunie il y a quelque temps en Belgique, à la demande des organisations syndicales et sur invitation du gouvernement. Elle a abouti à un accord en quinze points auquel ont souscrit les représentants syndicaux, patronaux et gouvernementaux.

Il a ainsi été décidé que, dès le 1^{er} juillet 1970, les ouvriers touchent leur salaire net durant un mois en cas de maladie. Ce salaire ne leur était versé jusqu'à présent que durant une semaine. La Belgique se rapproche ainsi de l'Allemagne où l'ouvrier malade reçoit son salaire net durant six semaines. L'assurance maladie n'intervient qu'après ces délais. De ce fait, les primes en sont moins élevées.

Des douceurs sans calories ?

Demeurer svelte grâce aux édulcorants artificiels? De minuscules tablettes ou un peu de poudre adoucissent notre tasse de café, mais qu'en est-il des tranches de gâteau et des pâtisseries? Lorsque le dessert est préparé et cuit avec un édulcorant artificiel, déclare le service d'informations culinaires d'un fabricant d'édulcorants, «... vous pouvez vous délecter, vous et les vôtres, sans craindre pour votre ligne...». Des bananes grillées à la tourte de la Forêt-Noire, les desserts sucrés sans sucre peuvent être trouvés dans un livre de recettes distribué gratuitement. Il faut le dire nettement, l'édulcorant artificiel ne remplace que le sucre raffiné, tandis que les calories et les hydrates de carbone de la pâte feuilletée, du chocolat, de la crème et autres adjuvants demeurent ce qu'ils sont.

Fondation pour la protection des consommateurs a chargé l'Institut suisse de recherches ménagères de procéder à un examen comparatif des propriétés intéressant l'économie domestique de dix édulcorants artificiels. On constata, tout d'abord, d'importantes différences de prix pour des produits de composition chimique absolument semblable:

	fr.
Cent tablettes d'édulcorant artificiel des produits suivants coûtent:	
Assugrin	1,35
Sanarid	0,80
Sucramid	0,67
Zucrinet	0,60

Une comparaison de prix est toujours en faveur du sucre. Une petite boîte de sucramid contient environ 200 tablettes qui correspondent à 800 gr. de sucre:

Sucramid coûte 1 fr. 30, alors que 800 gr. de sucre coûte 80 centimes.

PRESCRIPTIONS LEGALES EN SUISSE

L'emploi d'édulcorants artificiels est réglé par l'article 328 de l'ordonnance sur le commerce des denrées alimentaires et objets d'usage.

A la suite de nouvelles alarmantes concernant les cyclamates, un groupe de travail constitué par la Commission fédérale de l'alimentation a étudié l'aspect toxicologique et biochimique des cyclamates ainsi que les problèmes juridiques que soulèverait une limitation ou même une interdiction d'utilisation des cyclamates. L'arrêté du Conseil fédéral modifiant l'ordonnance qui régle le commerce des denrées alimentaires se limite à étendre l'obligation de déclaration aux édulcorants artificiels à base de cyclamate. Elle exige l'indication quantitative de la teneur en cyclamate par tablette et unité d'emballage, de même que celle de la dose journalière acceptable lors d'une absorption prolongée: « La quantité journalière considérée comme inoffensive (3,5 g. pour les adultes) est contenue dans ... comprimés, gouttes, etc. » On peut absorber en une journée, sans danger, 90 tablettes édulcorantes au cyclamate normalement sur le marché. Ce qui correspond, suivant les goûts, à 30 ou à 90 tasses de thé ou de café.

F.S.C.

L'AFFAIRE DU CYCLAMATE : DES MOTIFS POLITICO-ÉCONOMIQUES

Le 19 octobre 1969, la Food and Drug, administration américaine, interdisait avec effet immédiat, l'emploi des cyclamates dans la fabrication des produits alimentaires et des boissons. Des craintes avaient surgi d'un effet cancérigène chez les êtres humains. Quelques jours plus tard, des savants de renom, participant à un symposium organisé par la Société allemande de l'alimentation, critiquaient sévèrement les méthodes et l'exécution des essais qui avaient provoqué ces craintes.

Le laboratoire de l'Université de Wisconsin (USA) procéda à un examen approfondi des résultats de ces effets sur les animaux. Les savants de ce laboratoire conclurent leur rapport de manière non ambiguë par cette phrase: « Nous ne pouvons pas expliquer autrement la décision hâtive de la Food and Drug administration, et du secrétaire américain de la santé que par le fait que ceux-ci ont négligé, sous la pression de motifs politiques et économiques, de se conformer aux procédés scientifiques reconnus. »

PLEIN FEU SUR LES PRIX

La Fédération suisse des consommateurs, en collaboration avec la